

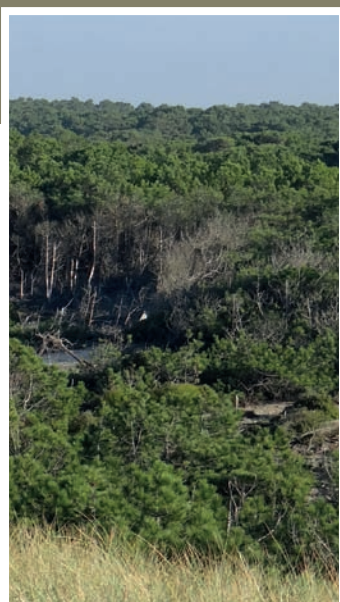


ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ DES FORÊTS D'EXCEPTION® DU BASSIN D'ARCACHON



SAVOIR-FAIRE





CONTRIBUTEURS



Relecture : E. Sautret, F. Maugard, V. Pereira-Martineau, P. Fougères, J. Favennec

Cartographie : J. Sautret, P. Tourneur

Conception graphique : C. Miranda

Conception, synthèse, rédaction : P. Tourneur



Synthèse des données, cartographie, rédaction monographie : A. Caillon,
G. Caze



Synthèse des données, cartographie, rédaction monographie : M. Berroneau



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AQUITAINE

Inventaires terrain, étude Maisons forestières : D. Vincent

Synthèse des données, cartographie, rédaction monographie : A. Theillout

FINANCEURS





EDITORIAL

La Nouvelle-Aquitaine est riche d'une biodiversité remarquable à l'image de la variété de ses écosystèmes. Le littoral, avec ses dunes et ses pinèdes, un espace naturel préservé et géré durablement, est tout à la fois un réservoir et un corridor exceptionnel de biodiversité, reconnu par le schéma régional de cohérence écologique. La Forêt d'Exception du Bassin d'Arcachon, berceau historique du boisement des dunes, contribue à l'identité paysagère de la Région.

Depuis les débuts de la démarche de labellisation des forêts domaniales de Lège-et-Garonne et de la Teste-de-Buch, la Région s'est engagée, aux côtés de l'Office National des Forêts (ONF), pour que le travail de concertation autour de cette démarche porte ses fruits et que le patrimoine culturel et naturel attaché à ces forêts soit reconnu.

La biodiversité des dunes et des forêts littorales est souvent remarquable par le nombre des espèces endémiques, et vulnérable. Elle trouve refuge dans des habitats naturels exposés à une forte pression touristique. Des outils de sensibilisation sont nécessaires pour responsabiliser le public à la préservation de la flore et de la faune.

L'ONF, entouré du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, de la Ligue de Protection des Oiseaux et de Cistude Nature, s'est lancé dans l'édition d'un Atlas de la Biodiversité afin de doter cette Forêt d'Exception d'un réel outil pédagogique. Ce document, à destination de tous, aide à connaître les espèces et les habitats naturels, pour mieux les préserver. Il présente aussi les modes de gestion conservatoire mis en place par les forestiers et les bons réflexes à adopter lorsque l'on s'aventure sur le littoral sableux.

La Région Nouvelle Aquitaine est très attentive au développement durable de son littoral. Pérenniser et conforter le patrimoine naturel de la côte sableuse, élément fondamental de son attractivité, compte parmi les priorités des politiques régionales pour le littoral. C'est tout naturellement que la Région a apporté son soutien à cette initiative.

Souhaitons que cet atlas de la biodiversité, conçu en concertation avec les acteurs du territoire, devienne un vecteur de connaissances qui incitera le plus grand nombre à préserver toujours mieux, la nature qui nous entoure.

Vital BAUDE
Conseiller Régional
Délégué au Littoral

SOMMAIRE

UNE BIODIVERSITÉ SPÉCIFIQUE

1. GRANDS MILIEUX NATURELS *page 10*
 - A.** Le haut de plage *page 11*
 - B.** La dune blanche *page 15*
 - C.** La dune grise *page 20*
 - D.** La frange forestière *page 26*
 - E.** La pinède littorale *page 29*
 - F.** La chênaie littorale *page 37*
2. LES ESPACES ANTHROPIQUES *page 41*
 - A.** Parkings et campings sous couvert forestier *page 41*
 - B.** Les maisons forestières *page 44*
 - C.** Blockhaus et piste bétonnée *page 48*

UNE GESTION "SOUPLE" ADAPTÉE AUX ENJEUX LITTORAUX

1. DUNE NON-BOISÉE *page 50*
 - A.** Lutte contre l'érosion éolienne *page 50*
 - B.** Protection contre le piétinement *page 51*
2. DUNE BOISÉE *page 51*
 - A.** Mesure « pente-est » *page 51*
 - B.** Mosaïque de stades forestiers *page 52*
 - C.** Coupe de régénération progressive *page 53*
 - D.** Régénération naturelle et conservation du patrimoine génétique *page 53*
 - E.** Ilot de sénescence et réseau d'arbres à forte valeur biologique *page 54*

DÉCOUVRIR LA FORÊT D'EXCEPTION DU BASSIN D'ARCACHON

1. VISITES GUIDÉES *page 56*
2. SENTIERS DE DÉCOUVERTES *page 56*
3. SENTIERS NUMÉRIQUES *page 57*

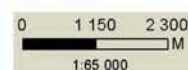
ANNEXES *page 59*

FORÊT D'EXCEPTION DU BASSIN D'ARCACHON

LOCALISATION DU PÉRIMÈTRE

BD ORTHO 2015©, IGN© - REPRODUCTION INTERDITE

Réalisation : Agence Etudes Sud-Ouest, UP Littoral ONF LNA - juillet 2017



PREAMBULE

Le territoire des Forêts d'exception du Bassin d'Arcachon concentre la diversité des habitats du littoral sableux. La biodiversité remarquable et fragile des milieux dunaires est identifiée et suivie depuis des décennies par les associations naturalistes locales et par les gestionnaires, avec le soutien de l'Etat et des collectivités locales.

Depuis plus de 150 ans, des générations de forestiers se sont succédées afin de garantir la pérennité des écosystèmes dunaires et le renouvellement des boisements installés au 19^{me} siècle. Cette gestion multifonctionnelle garantit les 3 fonctions de la forêt : protéger la biodiversité et les paysages, produire du bois et des services écosystémiques, accueillir les publics. Le renforcement de la biodiversité se traduit notamment par l'installation d'îlots de naturalité et de senescence, la conduite de peuplements mélangés préservant les feuillus, la protection ou la création de zones humides...

Le présent atlas de la biodiversité, outre sa vocation pédagogique, apporte une synthèse de la connaissance acquise sur la richesse biologique de l'écosystème dunaire. Le cordon dunaire aux aspects steppiques et le paysage forestier littoral dominé en apparence par le Pin maritime, accueillent une faune et une flore patrimoniales diversifiées et reconnues au niveau européen par le réseau Natura 2000. L'atlas est une invitation à la découverte de la biodiversité faunistique et floristique représentative des espaces naturels des dunes d'Aquitaine.

François BONNET
Directeur de l'Agence Territoriale
Landes Nord Aquitaine



Une biodiversité spécifique



La forêt d'exception du Bassin d'Arcachon regroupe les forêts Domaniales de Lège et Garonne et de La Teste de Buch, au nord et au sud du Bassin d'Arcachon. De la plage aux Forêts littorales, elle nous livre ses richesses naturelles au travers des milieux et des espèces qu'elle accueille. Les mises en pages des cartes regroupent la Forêt de Lège à gauche, et la Forêt de La Teste à droite, pour plus de lisibilité.

Par le biais de fiches synthétiques, les grands milieux de la forêt d'exception sont présentés, ainsi que leur localisation. Pour chaque milieu, les espèces emblématiques font l'objet d'une fiche descriptive avec la répartition sur site issue du travail d'inventaire des structures naturalistes locales : Cistude Nature, LPO Aquitaine, CBNSA. Les points verts sur la carte correspondent à au moins un contact de l'espèce dans le secteur.

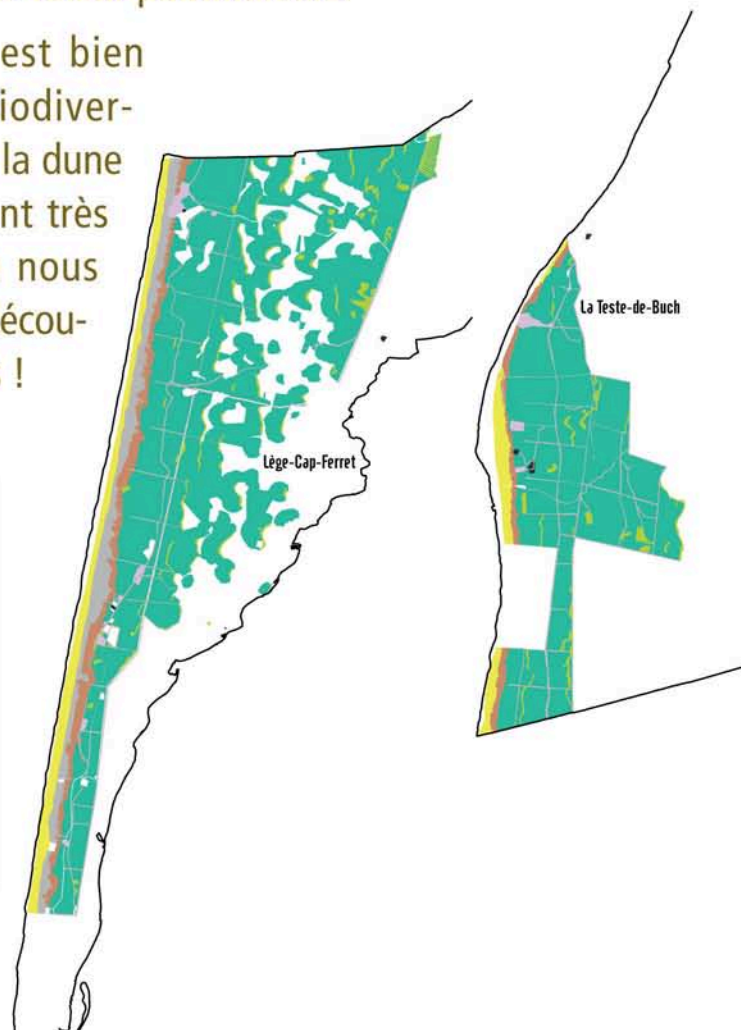
1. Grands milieux naturels

Une végétation organisée en bandes parallèles à la côte...

En se déplaçant de la plage vers l'intérieur des terres, on rencontre une succession de faciès du paysage dunaire dont les caractéristiques évoluent avec la modification progressive de l'ambiance : salinité, puissance du vent et mouvements sableux décroissant de l'ouest vers l'est.

Une végétation originale peuple les dunes où elle a dû s'adapter à des conditions difficiles. Elle joue un rôle important dans le contrôle de la mobilité des cordons dunaires et cette situation marginale, coincée entre l'océan et la forêt, lui confère une haute valeur patrimoniale.

La dune bordière est bien connue pour sa biodiversité spécifique mais la dune boisée est également très riche, c'est ce que nous vous proposons de découvrir grâce à cet atlas !



A. LE HAUT DE PLAGE



Hervé Thomas, spécialiste de l'entomofaune des plages, en plein inventaire. CRÉDIT PHOTO : PT

Noms : Plage et haut de plage

Statut : Protégé au niveau européen (uniquement en N2000).

Enjeu patrimonial : Valeur patrimoniale forte.

Description : Cet habitat est caractérisé par la présence des « laisses de mer » qui correspondent au sens strict à la zone de dépôt laissé par l'océan (bois, algues, cadavres d'animaux...). Ces débris naturels sont indispensables à la venue d'espèces spécialisées (insectes vivant des débris, des cadavres). La flore est représentée essentiellement par le Cakilier maritime, espèce annuelle pouvant constituer des peuplements lâches.

Menaces : Nettoyage mécanique, piétinement.

Recommandations : Eviter d'emporter le bois flotté.

Répartition : Pas de cartographie précise de par le caractère temporaire de ce milieu. Ci-suit, une photographie d'hôtes typiques des bois flottés : les Charançons des bois flottés (*Mesites* sp). Une espèce endémique d'Aquitaine, *Mesites aquitanus*, est bien représentée sur les plages de Lège-Cap-Ferret.



MESITES AQUITANUS, CHARANÇON XYLOPHAGE SE NOURRISSANT DE BOIS FLOTTÉ

CRÉDIT PHOTO : PT.

La Nébrie des sables

(*Nebria complanata*)



CRÉDIT PHOTO : HT.

Statut : Non-protégée

Répartition française : Espèce au bord de l’extinction

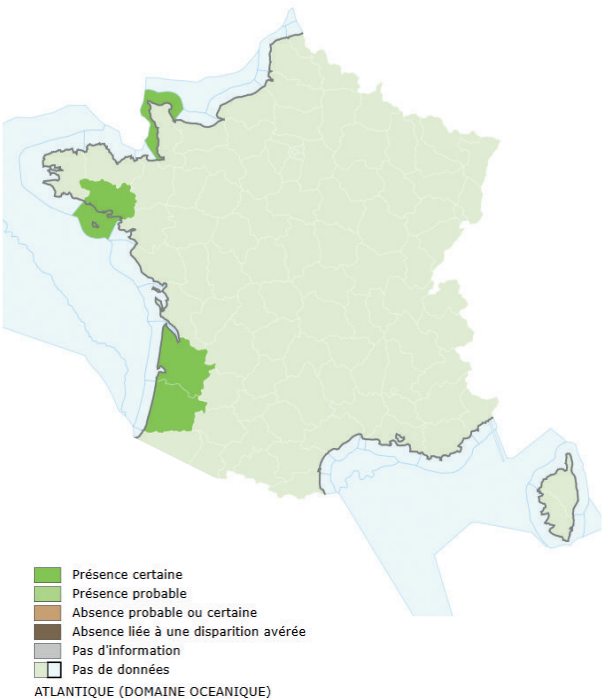
Description : Ce gros carabique est un prédateur nocturne de « Puce de mer » qu’il trouve dans les laisses de mer. Depuis plusieurs années, on constate une extrême raréfaction de cet insecte, jadis très commun sur toutes les plages du littoral de Gironde.

Habitats : Haut de plage

Période d’observation : Juin-Août

Recommandations : Nettoyage manuel de la plage afin de laisser un maximum de bois flottés tout en prélevant uniquement les déchets.

RÉPARTITION
CARTOGRAPHIE NATIONALE
SOURCE : INVENTAIRE NATIONAL DU PATRIMOINE NATUREL (INPN) 2016



ZOOM : Dénombrement des limicoles côtiers du Bassin d’Arcachon

DONNÉES ISSUES DE L'ÉTUDE RÉALISÉE PAR LA RNN DU BANC D'ARGUIN (SEPANSO). 2016



Le Bassin d’Arcachon (BA) est une zone d’Importance Internationale pour la Conservation des Oiseaux lors de la phase d’hivernage (selon les critères de la Convention RAMSAR).

Pour quantifier le rôle du BA pour l’accueil des limicoles hivernants, la SEPANSO organise un comptage chaque hiver auquel chaque gestionnaire de milieux participe : ONCFS, ONF, PNR des Landes de Gascogne, Commune du Teich, CD33, Commune de La Teste de Buch, Commune de Biganos, SEPANSO, LPO.

Les dénombrements simultanés sur les différents reposoirs de limicoles ont lieu mensuellement, le plus près possible du 15 de chaque mois, à marée haute et si possible par coefficient supérieur à 80. Ceci afin d’augmenter la probabilité que les reposoirs observés accueillent un maximum d’oiseaux.

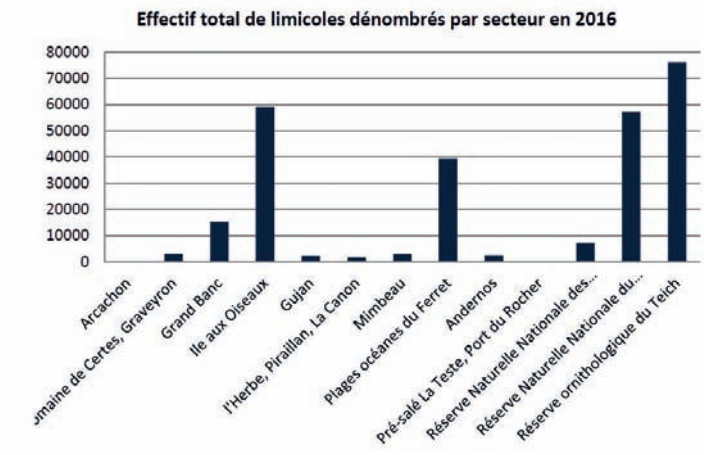
Les 4 principaux reposoirs de marée haute du bassin d’Arcachon sont l’Île aux Oiseaux, les plages océanes du Cap-Ferret, le Grand banc et la Réserve Ornithologique du Teich qui totalisent plus de 70% des effectifs comptabilisés. La baisse des effectifs comptabilisés sur les plages océanes du Cap-Ferret constatée en 2015 (-51% par rapport à 2014) a été gommée en 2016 avec un suivi beaucoup plus régulier (+31 000 limicoles comptabilisés !).

En 2016, 260 345 limicoles ont été dénombrés sur le bassin d’Arcachon, soit plus de 40 000 oiseaux de plus que l’année précédente et plus de 100 000 par rapport à 2014.

Ces comptages inter-structures montrent bien l’intérêt du BA pour l’hivernage des limicoles côtiers et donc, l’intérêt de préserver ces milieux naturels remarquables, dont les plages océanes du Cap-Ferret font partie.

Pour en savoir plus : <http://www.faune-aquitaine.org/>

RÉSULTAT DES COMPTAGE DE 2016



Le Gravelot à collier interrompu

(*Charadrius alexandrinus*)



CRÉDIT PHOTO : DG.

Statut : Protégé

Répartition française : Cet oiseau niche sur le pourtour méditerranéen et sur tout le littoral atlantique. Certains individus sont observés en hiver sur nos côtes.

Description : Limicole de petite taille, plumage brun-gris sur le dessus et blanc sur le dessous, il a les pattes noires. En plumage nuptial, le mâle arbore une barre noire sur le front, l'arrière de la tête rousse et une bande pectorale noire incomplète.

Habitats : Plage et haut de plage. Ce petit limicole exploite les différents étages de la plage à la recherche de nourriture : vers marins, petits crustacés et mollusques.

Période d'observation : Peut être observé toute l'année mais plus facilement d'avril à juillet sur le littoral aquitain.

Recommandations : Eviter le dérangement et le piétinement des nids situés sur le haut de plage, là où l'océan dépose les laines de mer (débris divers...). Les chiens non tenus en laisse entraînent également du dérangement.



B. LA DUNE BLANCHE



CRÉDIT PHOTO : PT.

Noms : Dunes mobiles du cordon littoral à Gourbet (Oyat).

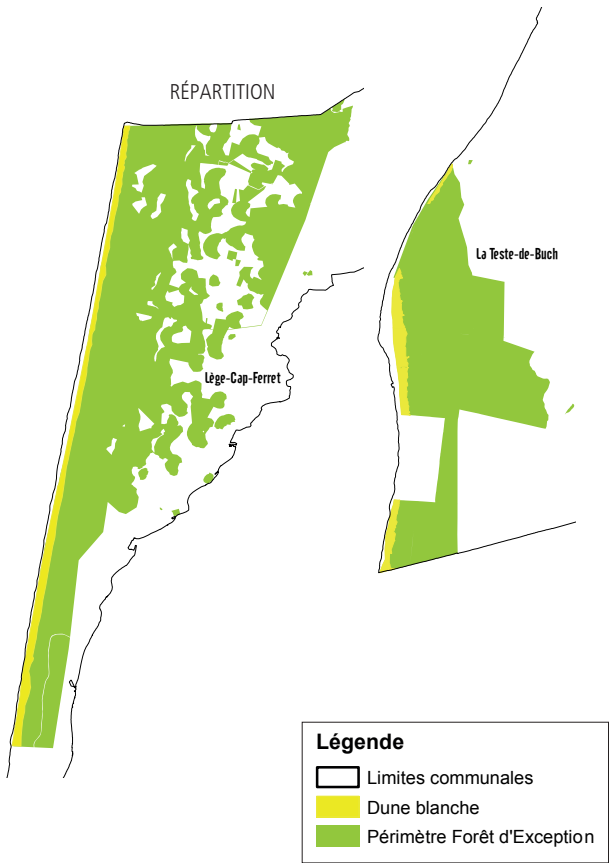
Statut : Protégé au niveau européen (uniquement en zone Natura 2000).

Enjeu patrimonial : Valeur patrimoniale forte.

Description : Cet habitat se développe immédiatement au contact supérieur du pied de dune ou des laisses de haute mer. La végétation est adaptée à un enfouissement régulier lié à l'apport de sable éolien à partir du haut de plage. Cette végétation herbacée est dominée par le Gourbet (Oyat) et quelques rares autres espèces inféodées aux sables mobiles.

Menaces : En régression dans les sites les plus fréquentés : effet de surpiétinement défavorable à son maintien (piétons, chevaux).

Recommandations : Eviter le piétinement en empruntant les accès plages balisés.



ZOOM : Suivi de la migration par la LPO à la pointe du Cap Ferret !

Description :

La pointe du Cap Ferret de par sa configuration est un site majeur pendant la migration postnuptiale des oiseaux (automne). En effet, la pointe joue le rôle d'entonnoir lorsque les oiseaux arrivent de leur zone de nidification au nord et descendent pour hiverner plus au sud (Espagne ou Afrique) en longeant le littoral atlantique. C'est une langue de sable qui forme une presqu'île et ferme partiellement le bassin d'Arcachon. De très importants groupes de passereaux survolent la dune jusqu'au-dessus des derniers arpents de sable, avant de franchir l'étroit bras de mer. C'est le cas des vols de fringillidés (pinsons, tarins, chardonnerets, linottes) qui peuvent compter jusqu'à des centaines de milliers d'individus, des bergeronnettes grises et printanières ou des hirondelles et martinets avec plusieurs dizaines de milliers d'individus. La dune blanche sert aussi pour la halte des espèces de passereaux à migration « buissonnante » telles que les sylvidés. Le vaste plan d'eau formé par le bassin d'Arcachon offre aux limicoles, laridés, canards et bernaches une halte migratoire de choix.

Période d'observation : Septembre-novembre

Recommandations : Laisser des zones de quiétude propices à la halte migratoire.

Pour en savoir plus : Consulter le site Internet « www.migration.net »



EPERVIER D'EUROPE EN MIGRATION À LA POINTE DU CAP FERRET.
CRÉDIT PHOTO : FJ.



CRÉDIT PHOTO : PT.

Le Gourbet

(*Ammophila arenaria*)

Statut : Non protégée

Répartition française : Dune mobile du littoral.

Description : Le Gourbet (ou Oyat) est une graminée que l’on utilise pour fixer les dunes littorales. Cette plante est employée par les Landais depuis plusieurs siècles. De même, la gigantesque opération de fixation des dunes du littoral aquitain a contribué à l’essor de ce fabuleux outil végétal que constitue cette plante.

Habitats : Dune blanche.

Période d’observation : Toute l’année, floraison mai-juillet.

Recommandations : Ne pas piétiner et suivre les cheminements plage.



CRÉDIT PHOTO : AC.



La Linaire à feuilles de Thym

(*Linaria thymifolia*)



CRÉDIT PHOTO : PT.

Statut : Protégée

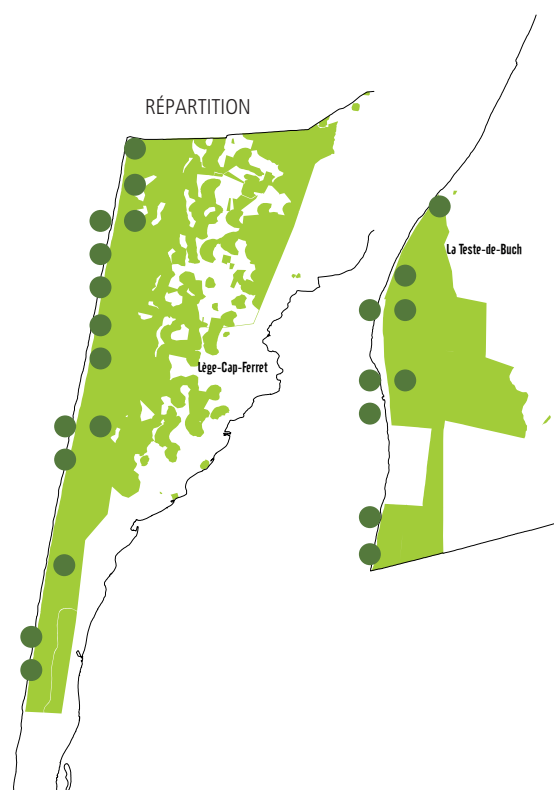
Répartition française : Plante endémique du littoral Sud-Atlantique.

Description : Haute d'une quinzaine de centimètres, cette rareté des dunes est adaptée aux conditions rudes que présente le milieu dunaire (sécheresse, vents violents, ensablement, projection de sables).

Habitats : Espèce inféodée aux sables mobiles de la dune blanche.

Période d'observation : juin à août.

Recommandations : Sensible au piétinement répété, il convient de ne pas marcher sur la végétation dunaire, de suivre les sentiers balisés et d'éviter toute cueillette.



Le Diotis maritime

(*Achillea maritima*)



CRÉDIT PHOTO : GC.

Statut : Protégé

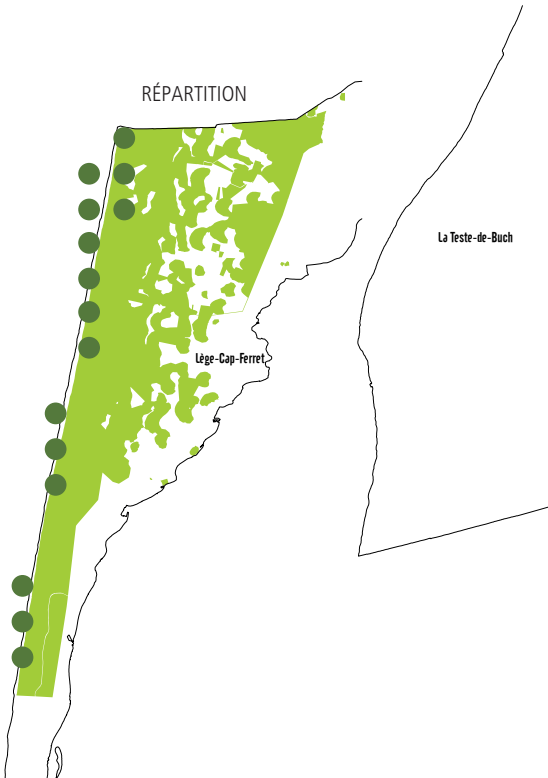
Répartition française : Plante du littoral méditerranéen et atlantique.

Description : Plante vivace tomenteuse formant des touffes blanches-argentées. La relative rareté du Diotis maritime (stations isolées dispersées sur le littoral atlantique) implique sa sensibilité au piétinement répété.

Habitats : Espèce inféodée aux sables maritimes de la dune blanche.

Période d'observation : juin à septembre.

Recommandations : Ne pas marcher sur la végétation dunaire, suivre les sentiers balisés et éviter toute cueillette.



C. LA DUNE GRISE



Dune grise colonisée par de jeunes Pins maritimes. CRÉDIT PHOTO : PT

Noms : Dune grise des côtes atlantiques.

Statut : Protégé au niveau européen (uniquement en zone Natura 2000).

Enjeu patrimonial : Valeur patrimoniale très forte.

Description : Cet habitat est classé prioritaire au titre de Natura 2000. Ce sont les dunes fixées, stabilisées, plus ou moins colonisées par des pelouses riches en espèces herbacées, mousses ou lichens. L'espèce dominante est l'Immortelle des sables, plante de couleur grise à la fleur jaune. Elle a la particularité de dégager une douce odeur de curry.

Menaces : Piétinement, colonisation par les pins...

Recommandations : Eviter le piétinement en empruntant les accès plages balisés.



Légende

- Limites communales
- Dune grise
- Périmètre Forêt d'Exception

Habitat absent du littoral de La Teste à cause de l'intensité de l'érosion marine.

Le Pipit rousseline

(*Anthus campestris*)



CRÉDIT PHOTO : PT.

Statut : Protégé

Répartition française : Présent surtout dans la moitié sud de la France, sur le littoral atlantique de la Loire-Atlantique aux Pyrénées-Atlantiques et sur le pourtour méditerranéen.

Description : Pipit de grande taille au port vertical, il se déplace au sol. Plumage chamois sur le dessus et crème sur le dessous avec quelques stries fines sur les côtés. Il a un sourcil blanc bien marqué et les pattes de couleur chair.

Habitats : Dunes, landes ouvertes ou jeunes peuplements de Pin maritime. En Aquitaine, il affectionne particulièrement le système dunaire où il trouve le cortège d'arthropodes (orthoptères, névroptères, arachnides, etc.) qui constitue la majeure partie de son régime alimentaire.

Période d'observation : avril - août

Recommandations : Eviter le piétinement de la dune où il trouve sa nourriture.



L'Immortelle des dunes

(*Helichrysum stoechas*)



CRÉDIT PHOTO : AC.

Statut : Plante dont la récolte et le ramassage peuvent être interdits par arrêté préfectoral (arrêté ministériel du 13 octobre 1989).

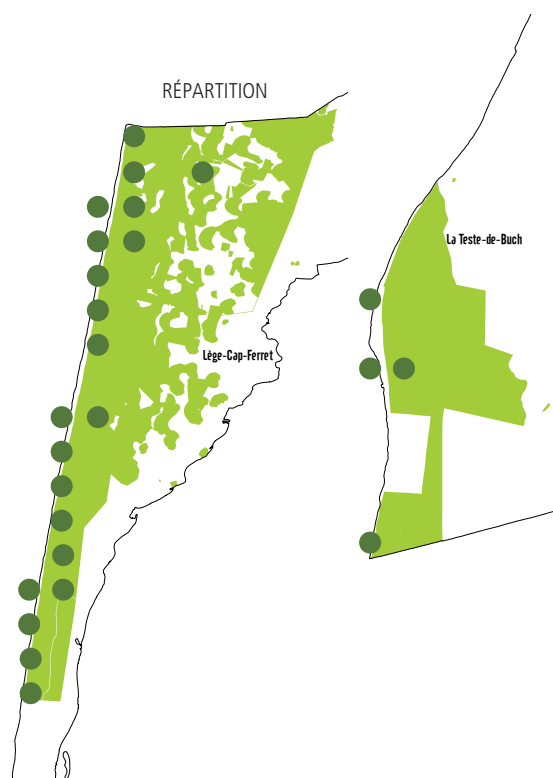
Répartition française : De l'Ouest de la Bretagne jusque dans le Midi et en Corse.

Description : Plante vivace grisâtre aromatique caractéristique de la dune grise à laquelle elle confère son aspect. Relativement abondante, elle structure la dune grise qui abrite un grand nombre d'espèces rares et menacées.

Habitats : Sables maritimes de la dune grise, coteaux pierreux et pelouses sèches thermophiles d'une grande partie du territoire.

Période de floraison : avril à août.

Recommandations : Ne pas marcher sur la végétation dunaire et éviter la cueillette.



Le Lézard ocellé

(*Timon lepidus*)



CRÉDIT PHOTO : MB.

Statut : Protégé

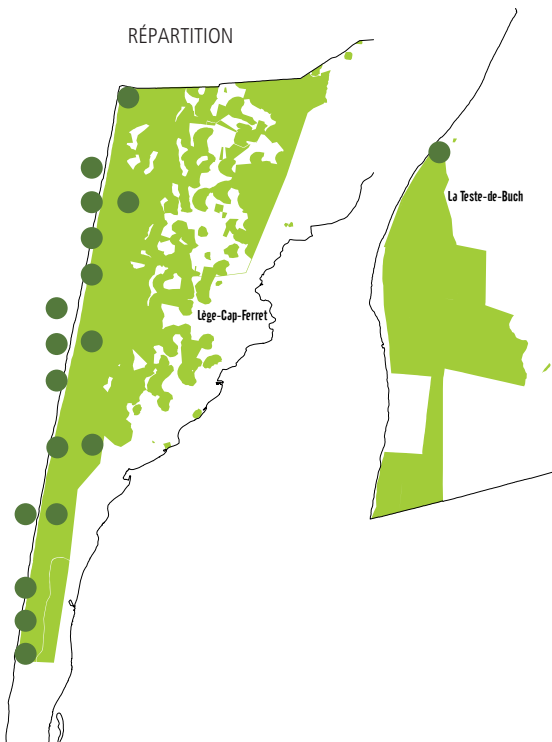
Répartition française : Espèce du littoral méditerranéen et atlantique.

Description : Le Lézard ocellé est le plus grand lézard d'Europe. Il est facilement identifiable grâce aux grandes taches bleues qui parcourent ses flancs (ocelles).

Habitats : apprécie des milieux ouverts et ensoleillés : milieu dunaire, pelouses sèches, boisements clairs. Dépendant de la présence d'abris (ex. terrier de lapins, bunkers).

Période d'observation : avril à juin.

Recommandations : Très farouche, il souffre du dérangement. Tenir les chiens en laisse qui constituent un vrai danger pour cette espèce.



ZOOM : Oasis au milieu des dunes, les mares dunaires !



CRÉDIT PHOTO : PT.

Statut : Protégé au niveau européen (uniquement en zone Natura 2000).

Enjeu patrimonial : Valeur patrimoniale forte.

Description :

Ces mares, d’origines naturelles ou humaines ont un rôle très important pour la biodiversité. Dispersées le long du littoral, ce véritable réseau est nécessaire à la survie de la faune aquatique qui lui est inféodée. Libellules, Tritons, Grenouilles ou encore le fameux Pélobate cultripède. Une mare peut accueillir jusqu’à 8 espèces d’amphibiens ! Un patrimoine naturel inestimable que l’ONF s’attache à préserver !

QUELQUES ESPÈCES TYPIQUES DES MARES DUNAIRES... DANS L'ORDRE, TRITON MARBRÉ (JG), LIBELLULE À QUATRE TÂCHES (PT), GRENOUILLE VERTE (PT).



Le Pélobate cultripède

(*Pelobates cultripes*)



CRÉDIT PHOTO : MB.

Statut : Protégé

Répartition française : Espèce d'affinité méditerranéenne. Quelques rares populations remontent le long de la Garonne jusqu'au littoral atlantique. Très rare en Gironde et dans les Landes.

Description : Le Pélobate cultripède est un amphibien de couleur jaune-verdâtre et taché de brun selon un motif propre à chaque individu. Le ventre est de couleur crème. L'œil est saillant avec la pupille verticale.

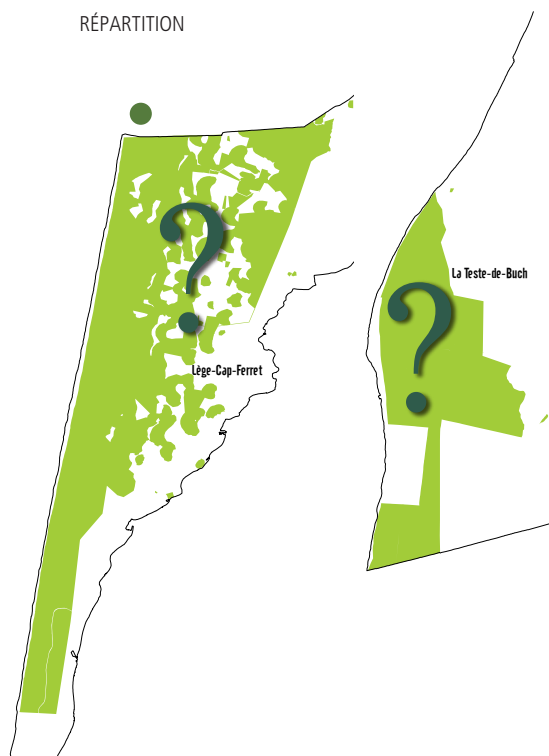
Habitats : Apprécie des milieux ouverts et ensoleillés sur sol meuble : milieu dunaire, sablières, marais côtiers. Fortement lié à la présence de zones humides propices à la reproduction.

Période d'observation : février à avril, et octobre.

Recommandations : Préserver les points d'eau. Proscrire l'introduction de poissons (consommateurs de têtard) qui peuvent entraîner la disparition des populations.

Répartition : L'espèce est bien connue de deux sites en bordure de la FE : La lette du Vivier au Sud et la Forêt Domaniale du Porge au Nord. Malgré de fortes suspicions, le manque de données ne permet pas d'affirmer sa présence en Forêt d'exception.

RÉPARTITION



D. LA FRANGE FORESTIÈRE



CRÉDIT PHOTO : PT

Statut : Non protégé.

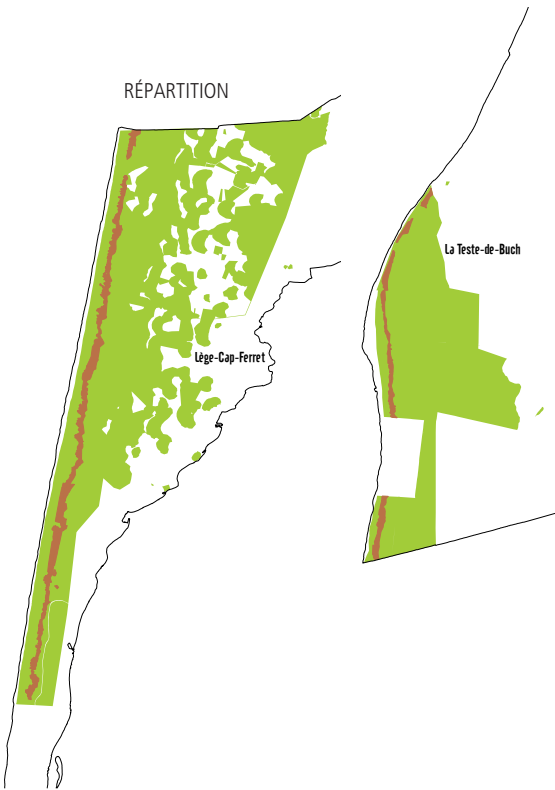
Enjeu patrimonial : Valeur patrimoniale forte.

Description :

À l’arrière de la dune bordière se situe la dune boisée par l’homme afin d’arrêter l’avancée de la dune vers le plateau landais. Pour protéger la pinède, un véritable « bouclier de protection » est mis en place : la frange forestière. Exposée de manière permanente aux vents dominants d’ouest, aux embruns salés et aux particules de sable, les Pins finissent par dépérir. Ce « sacrifice » des Pins de la « forêt de protection » permet à leurs voisins de la « forêt de production » de se développer dans de bonnes conditions.

Menaces : Incendie.

Recommandations : Ne pas y pénétrer pour votre sécurité (chutes de branches..) et suivre les cheminements !



Légende

-  Limites communales
-  Frange forestière
-  Périmètre Forêt d'Exception

Le Pin maritime

(*Pinus pinaster*)



INDIVIDU ANÉMOMORPHOSÉ - CRÉDIT PHOTO : GIADA CONNASTARI.

Statut : Non-protégé

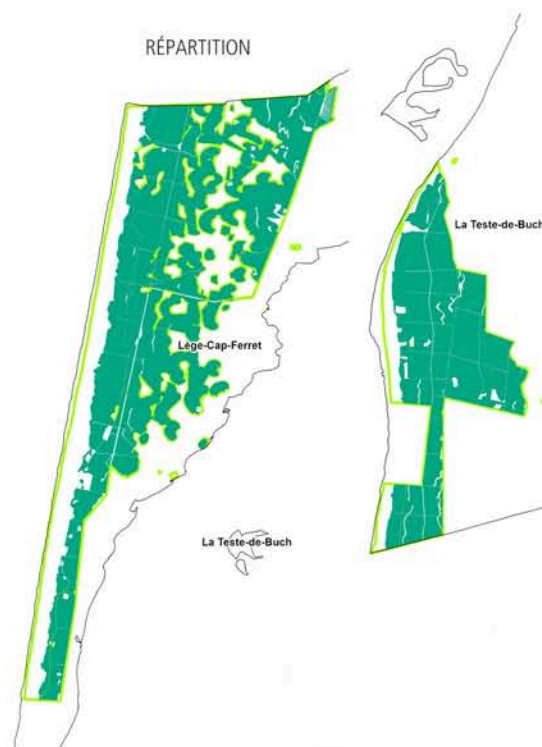
Répartition française : Présent sur une grande partie du territoire, du littoral sud-atlantique jusqu'au midi. Largement planté (sylviculture du triangle landais) et en partie naturalisé.

Description : Les Pins anémomorphosés (sculptés par le vent) sont -pour certains -des arbres séculaires modelés par les conditions climatiques rudes. Ils contribuent à la stabilisation des sols et protègent la forêt de production des vents forts et des embruns.

Habitats : Forêts méditerranéo-atlantiques sur sol acide, fourrés d'arrière-dunes (« zone de combat ») et forêts de protection où l'on observe de remarquables individus nains et tortueux.

Période d'observation : toute l'année.

Recommandations : Eviter leur dégradation (dépôts d'ordures, feu, etc.).



Légende

- Pinède littorale
- Périmètre Forêt d'Exception

Le Hanneton Foulon

(*Polyphylla fullo*)



CRÉDIT PHOTO : SIGA.

Statut : Non-protégé.

Répartition française : Côtes atlantiques et méditerranéennes. Localement à l'intérieur des terres.

Description : Le Hanneton est un coléoptère facilement reconnaissable à son corps brun dont les élytres sont parsemés de points blancs irréguliers. Le mâle porte d'énormes antennes qui lui servent à « sentir » les odeurs dégagées par les femelles.

Habitats : Espèce liée aux pinèdes des zones littorales sablonneuses.

Période d'observation : Mi-juin à la mi-juillet. Principalement nocturne et crépusculaire.

Recommandations : Observer ces beaux insectes à distance. Les manipuler peut gravement les endommager !

RÉPARTITION
CARTOGRAPHIE NATIONALE
SOURCE : INVENTAIRE NATIONAL DU PATRIMOINE NATUREL (INPN) 2016



E. LA PINÈDE LITTORALE



PINÈDE EN RÉGÉNÉRATION PROGRESSIVE - CRÉDIT PHOTO : PT.

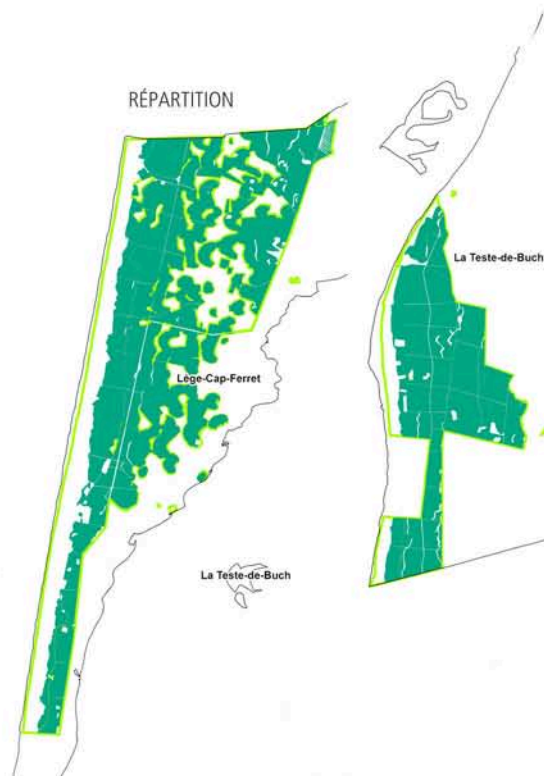
Statut : Non protégé.

Enjeu patrimonial : Valeur patrimoniale forte.

Description : Derrière son apparente monotonie, « l'océan de Pin » que constitue la forêt littorale est en fait un refuge de diversité. Diversité des faciès de sous-étage, des essences ou encore de topographie par les formes anciennes des dunes. Le Pin maritime y est l'espèce principale qui marque ce milieu mais l'observateur attentif saura en identifier de nombreuses autres (arbousiers, genêts, bruyères, ajoncs, chênes...).

Menaces : Incendie, apports de détritus...

Recommandations : Proscrire l'apport de feu, de déchets, adopter un comportement respectueux de la forêt.



Légende

- Pinède littorale
- Périmètre Forêt d'Exception

La Grande noctule

(*Nyctalus lasiopterus*)



CRÉDIT PHOTO : POPA-LISSEANU

Statut : Protégée.

Répartition française : Présente de façon discontinue sur une large moitié sud de la France.

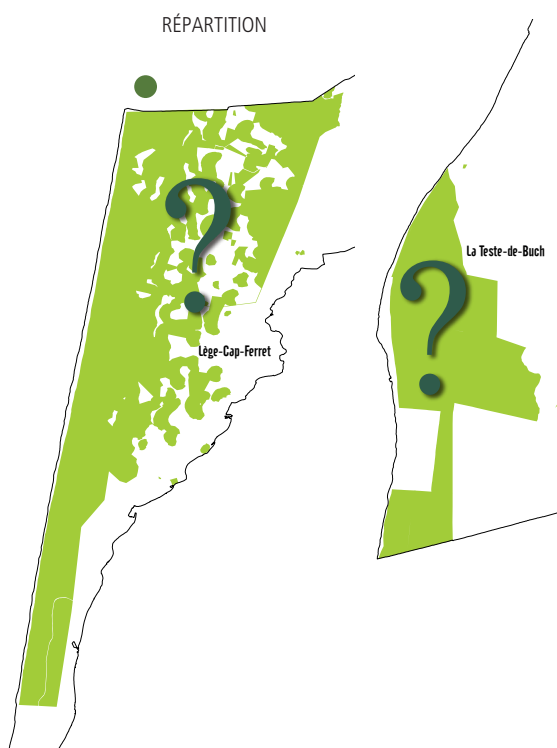
Description : C'est la plus grande des chauves-souris européennes. Pelage brun-roux, avec une pilosité très développée sous les ailes et le long de l'avant-bras.

Habitats : Strictement forestier, c'est un chasseur aérien, de lépidoptères et coléoptères principalement. L'originalité de l'espèce est son comportement unique au monde de chasse en vol de passereaux sur leurs trajets migratoires. La présence de femelles est authentifiée sur le littoral de la mi-mai à la mi-juin, correspondant à la période théorique de reproduction.

Période d'observation : avril à octobre.

Recommandations : Améliorer les connaissances sur l'espèce, maintenir des îlots de vieillissement.

Répartition : Présente en forêt du Porge, sa présence est fortement suspectée en FE.



L'Orchis maculé

(*Neotinea maculata*)



CRÉDIT PHOTO : FJ.

Statut : Protégé

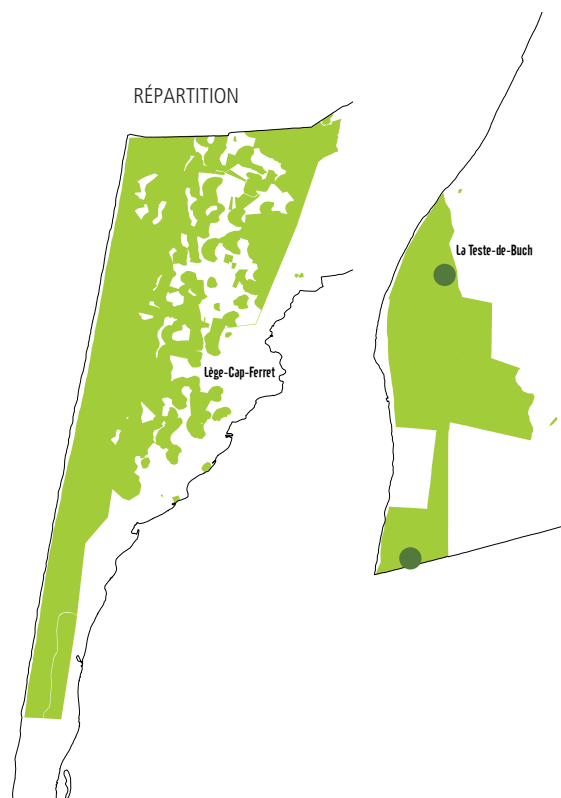
Répartition française : Orchidée de méditerranée et d'atlantique. Rare sur le littoral atlantique.

Description : Cette orchidée de 10 à 30 cm porte des fleurs blanches très petites (environ 5 mm). Rare en Nouvelle Aquitaine, elle ne compte que quelques stations dispersées au sein des forêts littorales dunaires.

Habitats : Pelouses acidiphiles et sous-bois herbacés des forêts littorales sur substrat sableux (pinèdes arrière-littorales).

Période d'observation : avril à juin.

Recommandations : Observer sans toucher ! Sa cueillette est interdite !



Le Ciste à feuilles de sauge et le Cytinet

(*Cistus salviifolius* et *Cytinus hypocistis*)



CRÉDIT PHOTO : AC ET GC



Statut : Non-protégé.

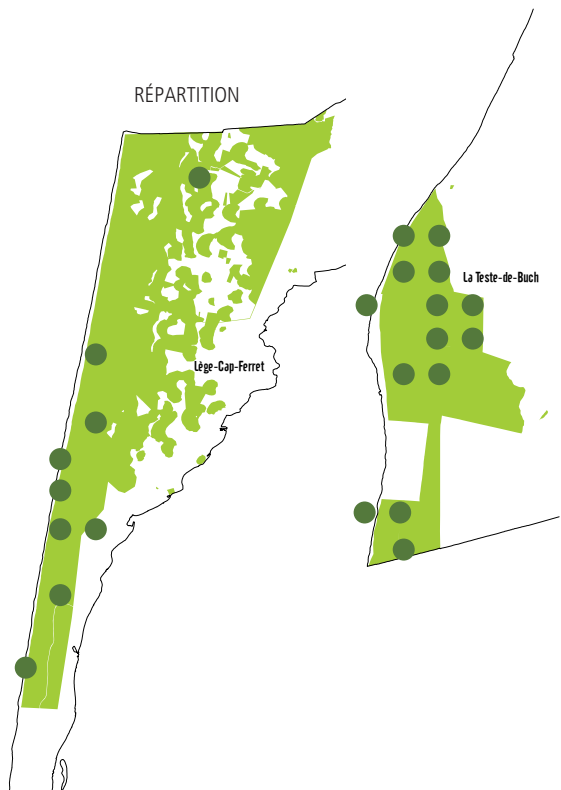
Répartition française : Le Ciste est présent dans tout le midi jusque dans l'Ain, le sud-ouest, des Pyrénées Atlantiques jusqu'à la Vendée. Le Cytinet est présent du Midi jusqu'en Charente-Maritime.

Description : Le Ciste à feuilles de sauge est reconnaissable à sa floraison blanche éphémère mais remarquable qui abonde dès le mois de mai. L'arbrisseau peut être parasité par le peu commun Cytinet repérable à sa floraison rouge -orangée au mois de juin intervenant au ras du sol à proximité des pieds de Ciste.

Habitats : Fourrés et sous-bois clairs proches du littoral.

Période d'observation : mai à juin.

Recommandations : Eviter tout piétinement et cueillette.



Zoom : Les milieux ouverts



PARCELLE APRÈS RÉCOLTE DES PINS MARITIMES. - CRÉDIT PHOTO : PT.

Différentes dénominations selon l'humidité du sol et l'âge de la parcelle: Lande sèche, Lande humide, Fourré à ajonc...

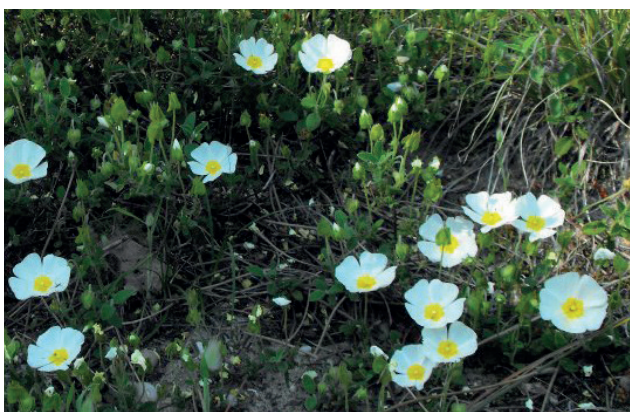
Statut : Protégé au niveau européen (uniquement en zone Natura 2000).

Enjeu patrimonial : Valeur patrimoniale forte.

Description : Ces formations végétales évoluent, passant ainsi de la lande basse à Ciste (suite à l'exploitation forestière) à la formation d'un sous-étage arbustif dense mêlant landes, fourrés et couvert arboré (lors des derniers stades de maturation forestière). Cette dynamique spatiale et temporelle, intimement liée à la vie et l'évolution de la forêt, permet de mettre en place une mosaïque de milieux naturels favorisant le cycle de vie de nombreuses espèces dont une grande majorité est rare et menacée (Fauvette pitchou...).

Les arbustes qui constituent ce milieu offrent une palette de couleurs remarquables au moment de la floraison...

CRÉDIT PHOTO : AC.



La Fauvette pitchou

(*Sylvia undata*)



CRÉDIT PHOTO : PT

Statut : Protégée.

Répartition française : Présente sur le pourtour méditerranéen et la façade atlantique, peut également être observée à l'intérieur des terres en Aquitaine.

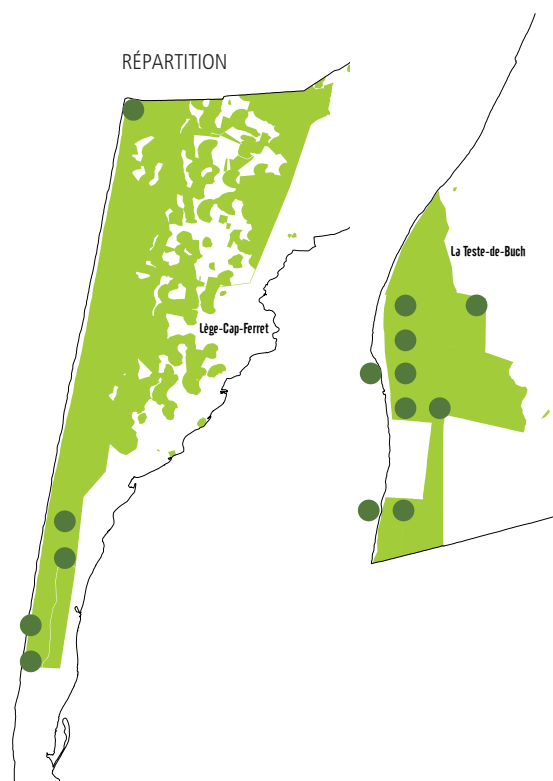
La Fauvette pitchou semble assez bien présente sur le territoire, en particulier sur la commune de la Teste de Buch où la population est plus importante.

Description : Fauvette peu visible sauf en période de reproduction (mars à mai), lorsqu'elle se perche sur le sommet d'un buisson sa longue queue relevée. Plumage lie de vin dessous et gris foncé dessus.

Habitats : Elle affectionne les milieux buissonnants tels que les landes sèches basses et arbustives mais aussi landes humides en contexte de pinède.

Période d'observation : Espèce résidente, nous pouvons l'observer toute l'année.

Recommandations : Maintenir une surface suffisante de milieux buissonnants ou avec un ensoleillement important. Éviter toutes pratiques sylvicoles pendant la période de reproduction. L'ancienne Aquitaine a une grande responsabilité au niveau national pour cette espèce.



Le Tarier pâtre

(*Saxicola rubicola*)



CRÉDIT PHOTO : PT

Statut : Protégé

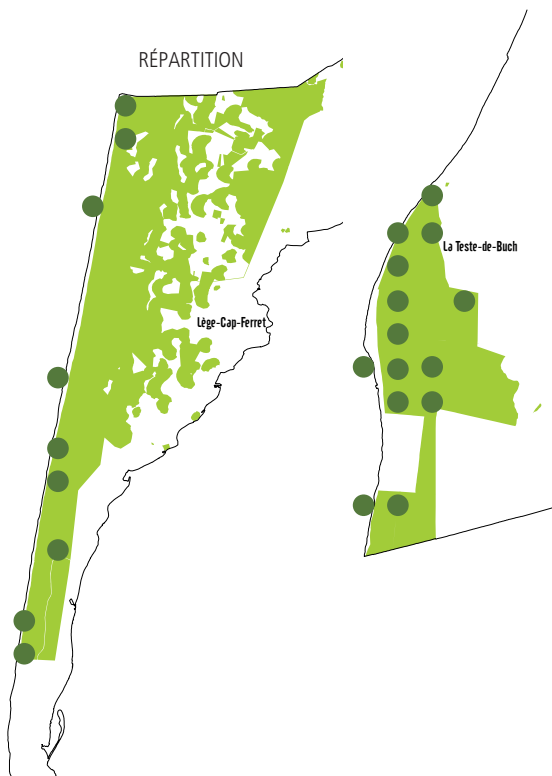
Répartition française : Présent sur tout le territoire français.

Description : Souvent posté à l'affût de ses proies au sommet d'un buisson, il a la poitrine orange, le dessus de plumage noir et la tête noire avec un collier blanc interrompu à l'arrière.

Habitats : Milieux ouverts ensoleillés, principalement buissonnants ou dans les haies en bordure de prairie.

Période d'observation : Espèce résidente, nous pouvons l'observer toute l'année.

Recommandations : Éviter tout dérangement pendant la période de reproduction.



La Bruyère du Portugal

(*Erica lusitanica* subsp. *cantabrica*)



CRÉDIT PHOTO : AC

Statut : Protégée.

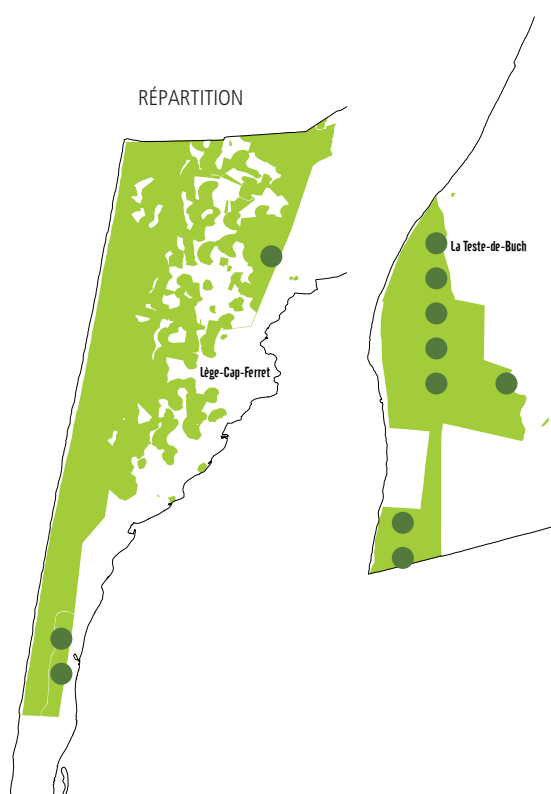
Répartition française : Espèce atlantique, endémique (vivant uniquement dans ce territoire) du sud-ouest de la France (Aquitaine) et du nord de la péninsule ibérique.

Description : Grande bruyère de 1-3 mètres à tiges dressées. Ses fleurs d'un blanc rosé et sa floraison hivernale permettent d'aisément l'identifier.

Habitats : Fourrés humides et sous-bois acidiphiles du littoral aquitain.

Période d'observation : février à avril.

Recommandations : Ne pas la cueillir et prendre en compte sa présence dans la gestion des fourrés jouxtant les fossés humides.



F. LA CHÊNAIE LITTORALE



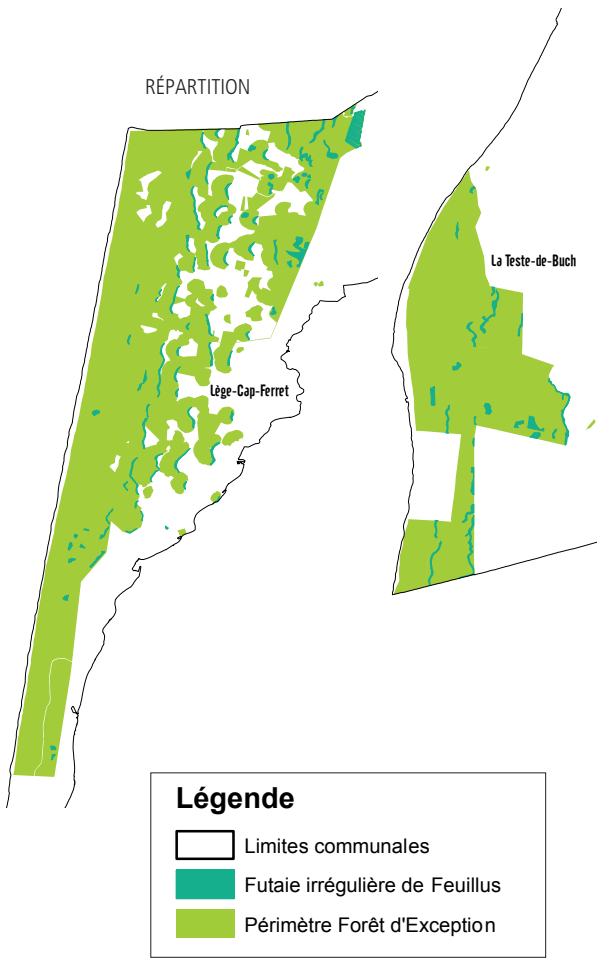
PENTE EST À CHÊNE PÉDONCULÉ - CRÉDIT PHOTO : PT.

Enjeu patrimonial : Valeur patrimoniale très forte.

Description : Comme l’illustre la carte, les chênaies se situent essentiellement sur les pentes exposées à l’est où les sols sont plus évolués. Depuis 1990, elles sont classées « hors sylviculture » et aucune action de gestion forestière n’y a lieu. Elles sont conservées à des fins de biodiversité et améliorent également l’état sanitaire de la forêt en accueillant des passe-reaux prédateurs de ravageurs du Pin (Huppe fasciée, Mésange charbonnière...).

Menaces : Incendie, apports de détrit...

Recommandations : Proscrire l’apport de feu, de déchets, adopter un comportement respectueux de la forêt.



Zoom : Différentes essences de Chênes...



CHÊNE PÉDONCULÉ. CRÉDIT PHOTO : PT

Statut : Les chênaies du littoral sont protégées au niveau européen (uniquement en zone Natura 2000).

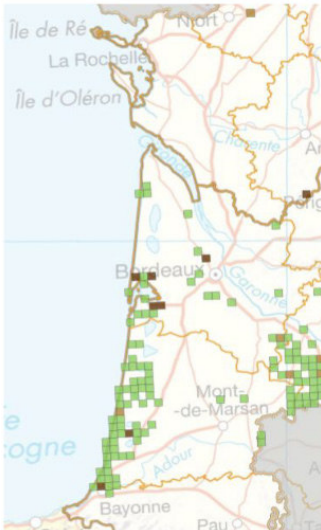
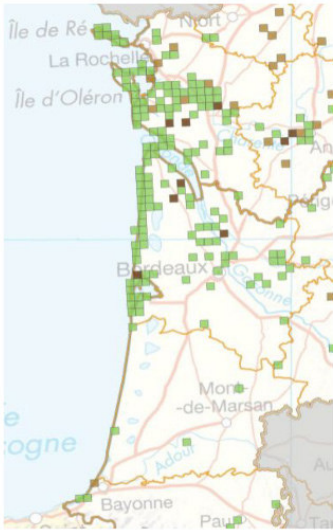
Répartition française : Valeur patrimoniale très forte.

Description : La forêt littorale accueille, en plus du Pin maritime, 4 espèces de Chênes indigènes :

- Chêne pédonculé
- Chêne vert
- Chêne liège
- Chêne tauzin.

Au sein de la forêt de Lège, on trouve essentiellement du Chêne vert. Sur le massif de la Teste de Buch, le Chêne vert est localement présent mais le Chêne liège est l'essence majoritaire (en dehors du Pin). En effet, la particularité du massif de La Teste est d'être situé au croisement des habitats à Chêne vert (Nord du Bassin d'Arcachon) et à Chêne liège (Sud Bassin et Landes) et c'est pourquoi on peut rencontrer localement l'habitat à Chêne vert (partie Nord du massif).

Répartition : Chêne vert (à gauche) et Chêne liège (à droite) sur la côte sud-atlantique (SOURCE : OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ VÉGÉTALE DE NOUVELLE AQUITAINE).



Le Grand capricorne

(*Cerambyx cerdo*)



CRÉDIT PHOTO : PH

Statut : Protégé

Répartition française : Partout en France métropolitaine.

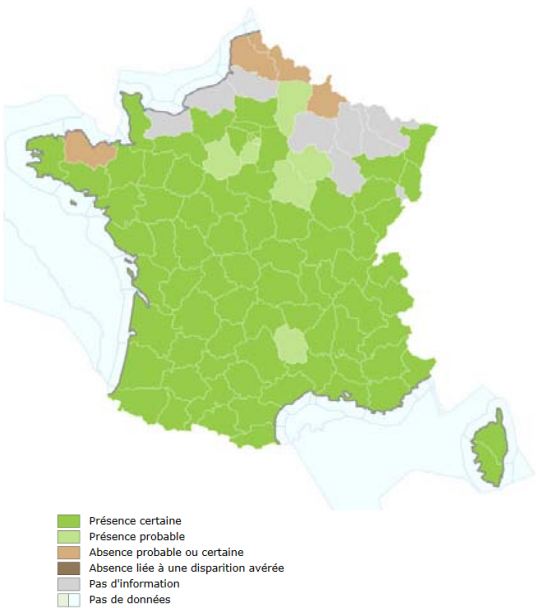
Description : L’insecte est noir et brun-rougeâtre à l’arrière. Le mâle mesure de 25 à 50 mm de long (corps) avec des antennes atteignant 80 mm. La femelle est plus petite, moins élancée et ses antennes sont plus courtes que le corps.

Habitats : Milieux comportant des chênes relativement âgés, en forêt ou isolés, naturels ou anthropisés.

Période d’observation : mai à août.

Recommandations : Eviter de les manipuler afin d’éviter toute destruction.

RÉPARTITION
CARTOGRAPHIE NATIONALE
SOURCE : INVENTAIRE NATIONAL DU PATRIMOINE NATUREL (INPN) 2016



Le Pic épeiche

(*Dendrocopos major*)



CRÉDIT PHOTO : AP

Statut : Protégé.

Répartition française : Présent sur tout le territoire français.

Description : Plumage noir avec deux plages blanches dessus et blanc dessous. Il a un bas-ventre rouge vif et le mâle adulte, un carré rouge derrière la tête.

Habitats : Il colonise différents habitats de la Chênaie littorale à la pinède pure, jardins, vergers... Dans les forêts de pins maritimes, il apprécie les cônes. Il n'hésite pas à rechercher sa nourriture au sol et à fouiller les souches.

Période d'observation : Espèce résidente, nous pouvons l'observer toute l'année.

Recommandations : Promouvoir la préservation des arbres morts.



2. Les espaces anthropiques

A. PARKING ET CAMPING SOUS COUVERT FORESTIER



AIRE D'ACCUEIL DU PETIT NICE. CRÉDIT PHOTO : ONF

Ces aires d'accueil du public sont principalement situées dans la dune boisée en retrait des plages océanes ou lacustres. Depuis leur mise en place, le choix a été fait de maintenir un peuplement de Pin maritime en place à des fins paysagères. Même si les enjeux y sont principalement sécuritaires et paysagers, la sensibilisation à l'environnement y est importante. Des animations grand public y sont proposées en ce sens, ainsi que des panneaux pédagogiques et des sentiers numériques afin de découvrir les richesses du massif en autonomie. Pour identifier ces richesses, la LPO Aquitaine a conduit une étude des oiseaux et des chiroptères afin d'identifier les enjeux de conservation qui en découlent et également l'intérêt de maintenir ces secteurs sous couvert forestier.

Résultat :

Les espaces artificialisés présentent un faciès qui tranche avec la forêt de production. La présence de bâtiments (restaurants, camping, bloc sanitaires...) sur plusieurs sites apporte une niche écologique permettant la présence d'espèces typiques des milieux anthropisés telles que les Hirondelles rustiques, les Moineaux domestiques ou le Rougequeue noir. Ces espèces,

autrefois répandues, se raréfient de plus en plus et le Moineau domestique devient une espèce en diminution en ville.

Aussi sur certains sites (Grand Crohot, Petit Nice) l'étendue des sites et leur gestion variée présentant des zones ouvertes, des espaces buissonnants, des clairières et trouées dans la canopée confortent l'existence d'une avifaune assez variée et originale dans le contexte forestier.

Lors de cette campagne, une quarantaine d'espèces nicheuses a ainsi pu être dénombrée !



MÂLE DE ROUGEQUEUE NOIR. CRÉDIT PHOTO : EGM

Le Rougequeue à front blanc

(*Phoenicurus phoenicurus*)



CRÉDIT PHOTO : PT

Statut : Protégé

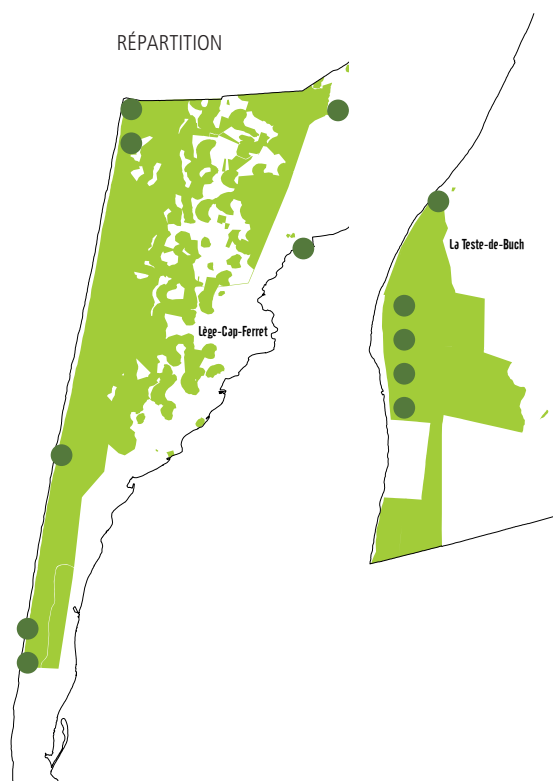
Répartition française : Présent sur tout le territoire français avec des densités plus ou moins faibles.

Description : Plumage orangé dessous et gris foncé dessus, le mâle à la gorge noire, une barre blanche sur le front et la queue rousse.

Habitats : Il est inféodé aux milieux semi-ouverts tels que les forêts de feuillus ou de pins peu denses, les clairières ou les lisières de forêts avec une végétation clairsemée au sol ou peu dense. Il est typiquement présent dans les « aïrials », habitats typiques du plateau landais.

Période d'observation : Espèce migratrice, nous pouvons l'observer en période de nidification de fin mars à fin septembre.

Recommandations : Eviter de les manipuler afin d'éviter toute destruction. Maintenir les vieux arbres à cavités afin qu'il puisse y nicher. Maintenir un sous-bois clair pour qu'il puisse chasser ses proies à l'affut.



La Coronelle girondine

(*Coronella girondica*)



CRÉDIT PHOTO : MB.

Statut : Protégée

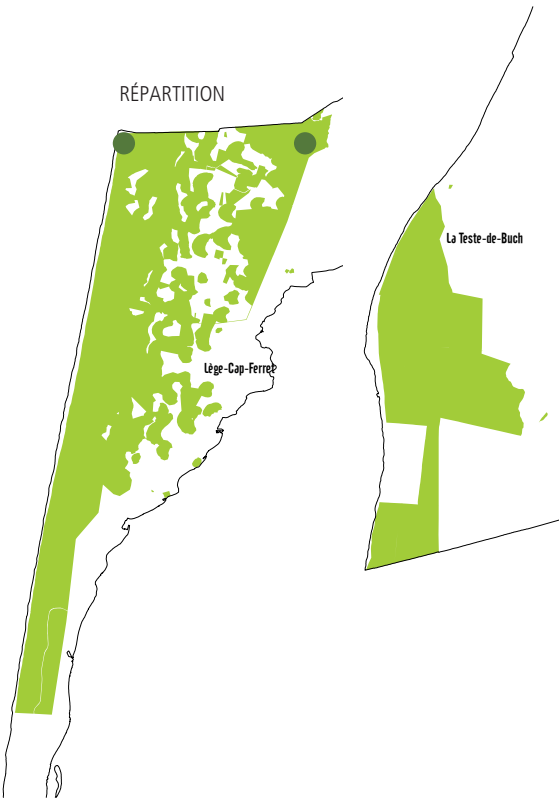
Répartition française : Espèce d’affinité méditerranéenne. Elle atteint sa limite nord de répartition sur l’île d’Oléron.

Description : Cette espèce de petite taille rappelle par certains aspects la Vipère aspic. Elle est non venimeuse et totalement inoffensive. Très discrète, elle chasse les petits lézards à la nuit tombée.

Habitats : Elle apprécie les milieux ouverts et ensoleillés : milieu dunaire, pelouses sèches, boisements clairs. Affinité forte avec les substrats rocheux ou les sites anthropiques insérés au milieu naturel (pièces de béton, tas de bois, etc.).

Période d’observation : avril à juin.

Recommandations : Eviter tout dérangement, éviter de la manipuler et l’observer à distance.



B. LES MAISONS FORESTIÈRES

En France, l’Office National des Forêts (ONF) gère quelque 2 000 Maisons Forestières (MF) liées à des forêts domaniales. En Aquitaine, les maisons forestières originelles du littoral sont bâties dans les années 1863-1866. Elles sont situées en général au cœur du domaine des dunes qui, depuis les années 1810, s’est progressivement couvert de Pins maritimes. Ces maisons restent pendant plus d’un demi-siècle les seules habitations égarées dans ce nouvel espace forestier. Un grand nombre de ces maisons sont encore occupées à ce jour pour que les Agents en « Nécessité Absolue de Service » puissent être sur place en cas d’intervention urgente (incendie...).

A droite, la MF de la Salie autour de 1900 et aujourd’hui en 2017 ! En plus de leur fonction d’habitation pour les Techniciens territoriaux de l’ONF, la LPO a démontré leur fonction de refuge pour les oiseaux cavernicoles et les chauves-souris.

Une cohabitation entre hommes et bêtes est possible ! En laissant l’accès aux parties non-habitées des MF, les Agents de l’ONF ont permis le maintien des chauves-souris autour de leurs habitations. Les inventaires de la LPO ont permis de dénombrer 12 espèces au total sur les 22 connues en Gironde (25 en ex-Aquitaine). Les principaux résultats :



MF DE LA SALIE DANS LES ANNÉES 1900 . CRÉDIT : ARCHIVES DÉPARTEMENTALES



MF DE LA SALIE EN 2017. CRÉDIT : CB

Nom espèce	Grand Crohot	Gaillouneys	Salie	Cousteau de la Machine	Grand Piquey	Truc Vert
Barbastelle d'Europe					×	
Grand Rhinolophe		×				
Murin à oreilles échancrées	×				×	×
Murin d'Alcathoé		×				
Murin de Bechstein						
Murin de Daubenton	×				×	×
Noctule de Leisler	×				×	
Oreillard gris	×		×		×	×
Pipistrelle commune	×	×	×		×	×
Pipistrelle de Kuhl	×	×	×		×	×
Pipistrelle de Nathusius						×
Sérotine commune	×	×	×	×	×	×

Le Moineau domestique

(*Passer domesticus*)



CRÉDIT PHOTO : MILVUS

Statut : Protégé

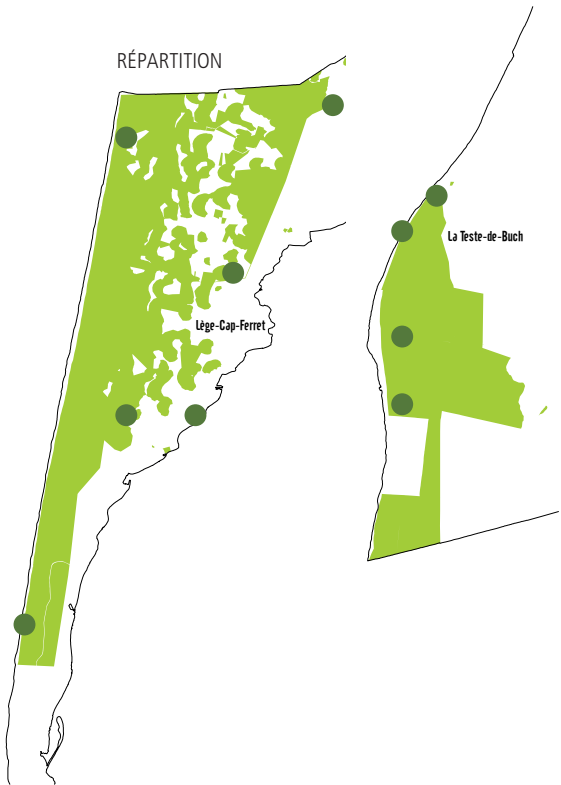
Répartition française : Présent sur tout le territoire français.

Description : Plumage brun et noir sur le dessus et gris dessous. Espèce proche de l’homme et peu discrète.

Habitats : Le moineau domestique peut utiliser tous types d’habitats en dehors des forêts. Il niche dans des cavités souvent dans les habitations. C’est une espèce au régime omnivore et opportuniste, il se nourrit entre autres de graines, d’insectes, de larves, de vers de terre et d’araignées, de bourgeons de fruits.

Période d’observation : Espèce résidente, nous pouvons l’observer toute l’année.

Recommandations : Les Moineaux sont menacés par le manque de cavités lié aux nouvelles constructions. Conserver des trous et interstices dans les constructions humaines anciennes (trou de mur, sous les toitures). Poser des nichoirs.



L'Oreillard gris

(*Plecotus austriacus*)



CRÉDIT PHOTO : PF

Statut : Protégé.

Répartition française : Présente dans tous les départements français avec une affinité plus méridionale que son cousin l'Oreillard roux.

Description : Espèce de taille moyenne pour une chauve-souris européenne, elle a de grandes oreilles presque aussi grandes que le corps. Ses ailes larges mais courtes lui permettent de glaner des insectes dans le feuillage en faisant du sur place. Pelage gris brun clair.

Habitats : Cette espèce gîte en été dans les disjonctements étroits des murs, sous les toits ou s'accroche à une poutre mais peut aussi utiliser les décollements d'écorce dans les arbres. L'Oreillard gris est dit spécialiste, une grande partie de son régime alimentaire est composée de papillons avec des proportions souvent supérieures à 80%.

Période d'observation : Espèce présente toute l'année.

Recommandations : Protéger les colonies connues ; traiter le bois avec des produits appropriés, maintenir des accès aux bâtiments, renoncer aux pesticides.



L'Effraie des clochers

(*Tyto alba*)



CRÉDIT PHOTO : LUC VIATOUR

Statut : Protégé

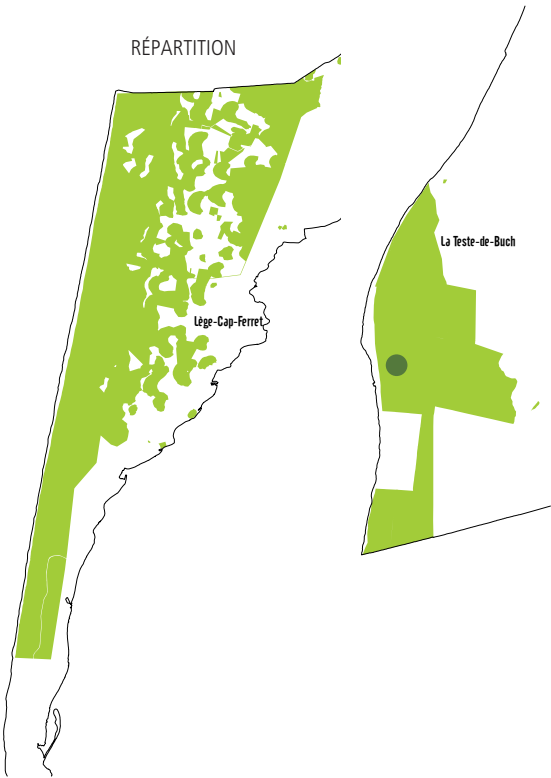
Répartition française : Présente sur tout le territoire sauf les massifs montagneux au-dessus de 1500 m d'altitude.

Description : Ce rapace nocturne, surnommé "dame blanche", a un corps élancé. Le dessus est de couleur roussâtre tandis que le dessous est généralement blanc tacheté de brun.

Habitats : Elle niche fréquemment dans des granges, des greniers de ferme ou de maison peu dérangés par la fréquentation humaine, des églises, etc. Son régime alimentaire repose majoritairement sur les campagnols, muridés et musaraignes.

Période d'observation : Espèce résidente, nous pouvons l'observer toute l'année.

Recommandations : maintenir des accès aux greniers, pose de nichoir, renoncer aux biocides qui entraînent l'empoisonnement par ingurgitation des proies.



C. BLOCKHAUS ET PISTE BÉTONNÉE

Les pistes bétonnées que l'on retrouve sur le littoral ont été édifiées en 1942-1943 et faisaient partie du vaste ensemble du mur de l'atlantique. Ces pistes en béton permettaient de relier rapidement les bunkers entre eux.

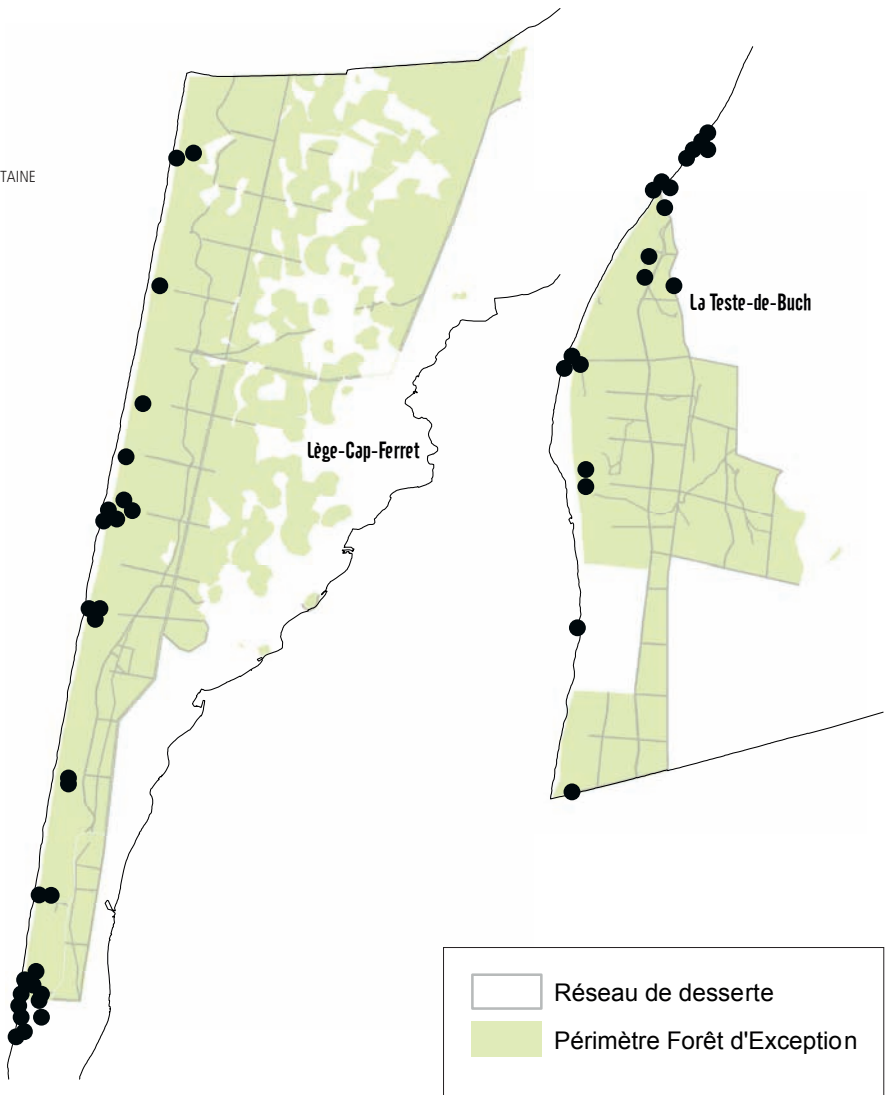
La forêt d'Exception comporte plusieurs dizaines de bunkers car il s'agissait d'un emplacement stratégique pour les Allemands qui, avec les batteries de Bunker du Pyla et ceux de la Pointe de Lège, pouvaient verrouiller l'entrée du Bassin d'Arcachon.

Aujourd'hui, ces vestiges historiques sont des refuges importants pour la biodiversité sous-marine et également terrestre ! En effet, les pistes bétonnées sont utilisées par le Lézard ocellé comme zone d'ensoleillement. De même, les bunkers servent parfois de refuge pour les chauves-souris.



LÉZARD OCELLÉ EN POSITION DÉFENSIVE. CRÉDIT : CB1

RÉPARTITION DES BUNKERS.
CRÉDIT : OBSERVATOIRE DE LA CÔTE AQUITAINE



Une gestion "souple" adaptée aux enjeux littoraux



Le long de la côte atlantique, l'ONF a en charge la gestion de vastes espaces dunaires.

La Forêt d'Exception comporte des secteurs de grande mobilité, entre épisodes de stabilisation et de remobilisation des sables.

Pour limiter le risque face aux sables mobiles (ensablement des habitations...), l'ONF s'appuie sur un contrôle souple et vise à prendre en compte les multiples attentes de la société.

Différentes techniques de génie écologique sont utilisées.

1. Dune non-boisée

A. LUTTE CONTRE L'ÉROSION ÉOLIENNE

Pour protéger la dune bordière et les installations humaines situées à proximité (habitation, aire d'accueil...), l'ONF a recours à différentes techniques pour limiter le risque d'ensablement :

Brise-vents

Ce sont des obstacles verticaux, de perméabilité et de hauteur variables. Ils réduisent la vitesse du vent à proximité du sol, ce qui limite la déflation et provoque le dépôt du sédiment transporté.

Couvertures

Techniques ancestrales, les couvertures de branchages réduisent fortement la vitesse du vent au niveau du sol, ce qui modère -ou supprime- l'érosion éolienne. Dans les zones de transit sableux, elles provoquent une accumulation, ce qui permet de combler des zones déprimées pour reconstituer des profils aérodynamiques. Par ailleurs, cet apport de matière organique favorise la reprise et le développement des communautés végétales (nutriments et humidité). Les couvertures de branchages peuvent aussi avoir un effet dissuasif limitant la fréquentation et le piétinement.

Plantations

Afin de limiter l'érosion éolienne dans les zones d'accumulation et les zones de transit de sable frais, on utilise la plantation de Goubet (Oyat) afin de fixer les zones de sables mobiles. La croissance de cette espèce psammophile (« qui aime le sable ») est conditionnée par la mobilité du substrat. Son développement est alors optimal dans les zones de transit et d'accumulation de sable. Par contre elle ne supporte pas le déchaussement, dans les secteurs de forte déflation.



POSE DE FILET COCO - CRÉDIT : INOXIA



POSE DE COUVERTURE DE GENÊT - CRÉDIT : INOXIA



BOUTURAGE DE GOUBET - CRÉDIT : INOXIA

B. PROTECTION CONTRE LE PIÉTINEMENT

Le guidage du public vers les plages est essentiel pour éviter le piétinement de la dune. En effet, l'objectif principal est bien la défense des milieux naturels. La pose de ganivelle permet alors d'éviter le franchissement et donc l'apparition de passage non autorisé.



MISE EN DÉFEND AU PETIT NICE - CRÉDIT : INOXIA

2. Dune boisée

La région forestière des dunes littorales de Gascogne, façade atlantique d'Aquitaine, constitue une bande dunaire de 230 km de long sur 5 à 8 km de large en moyenne. Cette région naturelle est boisée à plus de 82% avec 96.000 ha de forêts de Pin maritime. L'ONF met en place une gestion durable et multifonctionnelle des forêts domaniales en remplissant plusieurs fonctions primordiales : accueillir, produire et protéger. Dans ce cadre, l'ONF a fait le choix de maintenir des zones en dehors du processus de production.



CRÉDIT : INOXIA

A. MESURE "PENTE-EST"

Depuis longtemps se sont développées des plages de feuillus dans les futaies de Pin maritime des dunes modernes, préférentiellement sur les pentes Est.

Il s'agit des secteurs forestiers à relief prononcé, voire à sol peu porteur. De fait, la sylviculture de production n'y est pas pratiquée, et l'on tend, en général, à « laisser faire » la dynamique végétale. À terme, ces secteurs sont composés de peuplements de Chênes (Chêne pédonculé, Chêne vert ou Chêne liège selon les situations).

Cette évolution naturelle des « Pentes Est » est actée sur l'ensemble des Forêts du littoral aquitain gérées par l'ONF. Au total, plusieurs centaines d'hectares sont ainsi maintenus « hors sylviculture » et cela depuis 1990 !

B. MOSAÏQUE DE STADES FORESTIERS

Tout au long du cycle de vie de la forêt, ces formations végétales évoluent, passant ainsi de la lande basse à Ciste (suite à la coupe rase) à la formation d'un sous-étage arbustif dense mêlant landes, fourrés et couvert arboré (lors des derniers stades de maturation forestière). Cette dynamique spatiale et temporelle, intimement liée à la vie et l'évolution de la forêt, permet de mettre en place une mosaïque de milieux naturels favorisant le cycle de vie de nombreuses espèces dont une grande majorité est rare et menacée.

Les espèces de milieux ouverts (Fauvette pitchou...) trouveront leur bonheur dans les jeunes plantations de pin car il leur faut une végétation dense et basse pour nicher. Pendant la croissance des Pins (entre 10 et 40 ans), le cortège d'oiseaux forestiers prendra le relais (Mésange huppée...). En forêt mature, les espèces inféodées aux vieilles forêts pourront enfin s'installer (Pic épeiche...).



CYCLE SYLVICOLE DU PIN MARITIME EN
CONVERSION FEUILLUS - SOURCE ONF

C. COUPE DE RÉGÉNÉRATION PROGRESSIVE

En plus de la diminution de la taille des coupes rases, les exploitations se font également par coupes de régénération progressives. Le prélèvement des arbres se fait donc en 2 étapes afin de ne pas engendrer de perturbation brutale du paysage et pour préserver le sous-étage feuillu (lorsqu'il est présent). Cette technique a montré son intérêt pour certaines espèces d'oiseaux, comme l'Engoulevent d'Europe, qui a besoin de perchoir pour parader en plus de milieux boisés clairsemés.



JUVÉNILÉ D'ENGOUTEVEN D'EUROPE AU NID. CRÉDIT PHOTO : PS.

D. RÉGÉNÉRATION NATURELLE ET CONSERVATION DU PATRIMOINE GÉNÉTIQUE

En forêt littorale, l'ONF renouvelle la forêt par « régénération naturelle assistée », c'est-à-dire qu'on utilise le cycle naturel de reproduction des peuplements en place.

Les semis se développent à partir des graines provenant des arbres semenciers. Sur la dune boisée de la Forêt d'Exception, les semences utilisées proviennent uniquement des pins indigènes du massif littoral aquitain. La dune boisée est donc un conservatoire de ressource génétique très important pour le Pin maritime !



RÉGÉNÉRATION PROGRESSIVE À LÈGE-CAP-FERRET. CRÉDIT PHOTO : PT

E. ILOT DE SÉNESCENCE ET RÉSEAU D'ARBRES À FORTE VALEUR BIOLOGIQUE

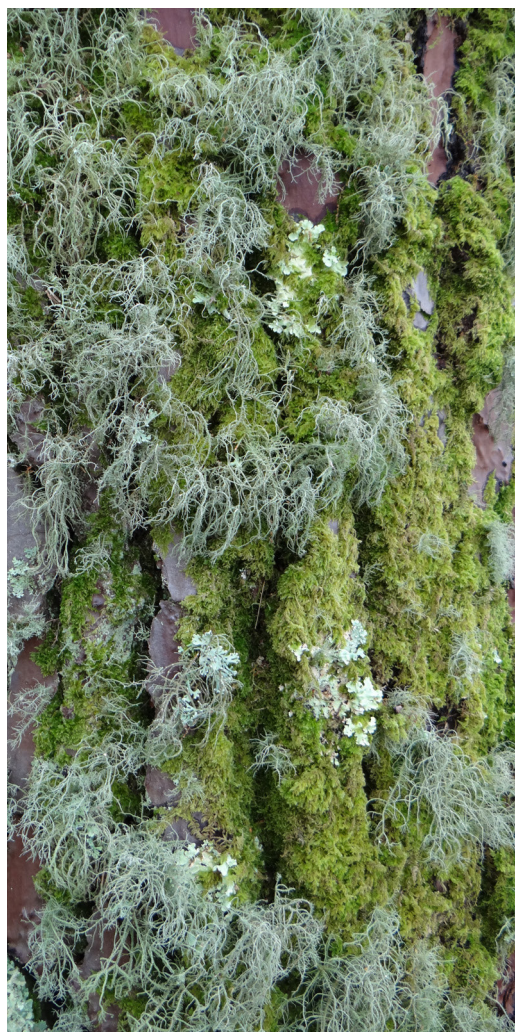
Afin de préserver la biodiversité, des îlots de senescence (on laisse se développer les arbres jusqu'à leur mort naturelle) et un réseau d'arbres à forte valeur biologique sont mis en place (mort ou vivant). Le but est de connecter les milieux matures et de faciliter les flux et migrations d'espèces.

Ces îlots ont une surface unitaire minimale de 0,5 ha (pour 10 ha de Pin maritime) et sont essentiellement constitués de Chênaies.

Afin d'éviter leur coupe lors de l'exploitation, ces arbres sont identifiés par un triangle à pointe tournée vers le bas couleur chamois.



CRÉDIT PHOTO : LS.



CRÉDIT PHOTO : PT

Découvrir la forêt d'exception du Bassin d'Arcachon



Sensibiliser aux richesses naturelles est essentiel si l'on veut une protection de la nature pleine de sens.

Les associations environnementales et les structures publiques gestionnaires du territoire l'ont depuis longtemps intégré.

Au travers de différents dispositifs (Fête de la nature, Journée mondiale des Zones Humides...), lors de visites guidées ou par le biais de sentier d'interprétation, l'offre de découverte est riche sur le territoire de la Forêt d'Exception.

1. Visites guidées

De nombreuses structures proposent des animations « grand public » ou sur des thématiques plus ciblées. Consultez régulièrement leur programme en ligne :

Structures publiques

Office National des forêts Aquitaine :
<http://www.onf.fr/dunes-forets-aquitaine/@@index.html>

Mairie d'Arcachon :
http://www.arcachon.com/les_visites_natures.html

Office du tourisme La Teste de Buch :
<http://www.tourisme-latestedebuch.fr/spip.php?rubrique8>

Office du tourisme Lège Cap Ferret :
<https://www.lege-capferret.com/>

Conservatoire Botanique National Sud Atlantique :
<http://www.cbnsa.fr/>
et <http://www.ofsa.fr>

Département de la Gironde (multi-structures) :
<http://www.nature33.fr/agenda-nature/>

Grand Site de la Dune du Pilat :
<http://www.ladunedupilat.com/animations/>

Associations

LPO Aquitaine :
<http://lpoaquitaine.org/>

Cistude nature :
<http://www.cistude.org/index.php/sensibilisation-education/enfants-jeunes>

SEPANSO :
<http://www.sepanso.org/index.php>

2. Sentier de découvertes

Les Offices du Tourisme disposent des itinéraires du littoral en fonction de vos besoins (thème, cyclable...).

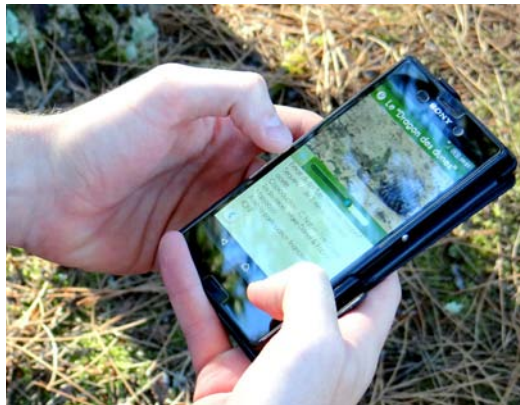
Les itinéraires sont consultables en ligne :
<http://www.gironde-tourisme.fr/a-voir-a-faire-en-gironde/balades-et-randonnees-en-gironde/balades-a-pied/>

Plus largement, la Région Nouvelle Aquitaine a développé une application smartphone, gratuite, qui référence la plupart des itinéraires. Elle est téléchargeable ici :
<https://itiaqui.aquitaine.fr/#4>



3. sentiers numériques

Dans le cadre de la Forêt d'Exception, deux applications smartphones ont été développées par l'ONF afin de découvrir de manière ludique les richesses du littoral. Trois parcours sont disponibles, à partir des applications « Rando Forêt Littorale » et « En Quête d'Exception », téléchargeables sur Play store et Apple store :

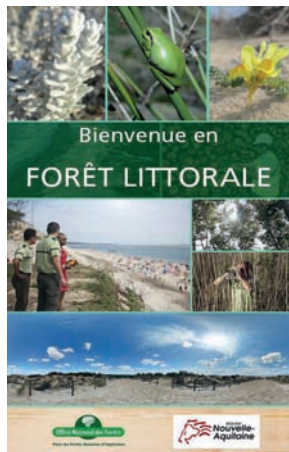


UTILISATION DE L'APPLICATION «RANDO FORÊT LITTORALE». CRÉDIT PHOTO : PT.

« Rando Forêt Littorale »

Forêt Domaniale de La Teste-de-Buch : Partez découvrir le massif forestier dunaire et les hommes qui en assurent la gestion.

Forêt Domaniale de Lège et Garonne : Sur la piste cyclable, promenez-vous en prenant connaissance du milieu naturel grâce à l'application.



« En quête d'exception »

Grâce à cette application « jeu de piste », venez découvrir les trésors du Grand Crohot !

De nouveaux parcours programmés :

« Les secrets de la Berle » Réserve Biologique Dirigée de Lacanau

Et également au sein de la base de loisirs de Bombannes, Carcans...

La conception de ces sentiers numériques bénéficie du soutien financier du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et de la technique de la société Atelier Nature.



Annexes



A. LISTE DES 305 ESPÈCES VÉGÉTALES

SOURCE : CBN SUD-ATLANTIQUE, OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ VÉGÉTALE DE NOUVELLE-AQUITAINE

Achillée millefeuille, Herbe au charpentier
 Agropyre à feuilles de joncs, Chiendent à feuilles de Jonc
 Agrostide capillaire
 Agrostide stolonifère
 Ajonc de Le Gall
 Ajonc d'Europe, Bois jonc
 Alchémille oubliée, Alchémille à petits fruits
 Andryale à feuilles entières
 Arabette de thalius, Arabette des dames
 Arbousier commun, Arbre aux fraises
 Armoise de Lloyd
 Armoise des Frères Verlot, Armoise de Chine
 Arrête-boeuf
 Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai
 Aulne glutineux, Verne
 Avoine barbue
 Azolla fausse-fougère
 Bec de grue glutineux, Érodium de Lebel
 Bec-de-grue des dunes
 Bette maritime
 Bident feuillé, Bident à fruits noirs, Bident feuillu
 Blechnum en épi, Blechne
 Bourgène
 Boussingaultie
 Brachypode des bois, Brome des bois
 Brize élevée, Grande Brize
 Brome à deux étamines
 Brome de Thomine-Desmazures
 Brome mou
 Brome raide
 Brome stérile
 Brunelle commune, Herbe au charpentier
 Bruyère à balais
 Bruyère cendrée, Bucane
 Bruyère du Portugal
 Bugrane épineuse, Arrête-boeuf
 Bugrane maritime
 Cakilier, Roquette de mer
 Calamagrostide épigéios, Roseau des bois
 Callune, Béruee
 Canche caryophyllée
 Canche printanière
 Capselle bourse-à-pasteur, Bourse-de-capucin
 Caquillier à feuilles entières

Cardamine hérissée, Cresson de muraille
 Carotte sauvage, Daucus carotte
 Catapode des graviers
 Centaurée rude
 Céphalanthère à feuilles étroites
 Céraiste à 5 étamines, Céraiste variable
 Céraiste aggloméré
 Céraiste commune
 Céraiste diffuse, Céraiste à quatre étamines
 Céraiste nain
 Chardon à tête dense, Chardon à capitules denses
 Chêne liège, Surier
 Chêne pédonculé, Gravelin
 Chêne tauzin, Chêne-brosse
 Chêne vert
 Chénopode blanc, Senousse
 Chèvrefeuille des bois, Cranquillier
 Chiendent
 Chiendent du littoral
 Chiendent pied-de-poule, Gros chiendent
 Chondrille à tige de jonc, Chondrille effilée
 Cicutaire
 Ciste à feuilles de sauge, Mondré
 Compagnon blanc, Silène des prés
 Conyze du Canada
 Coronille glauque
 Corrigiole des grèves, Courroyette des sables
 Corynéphore blanchâtre, Canche des sables
 Cotonéaster horizontal
 Cotonnière en faux
 Cotonnière naine, Gnaphale nain
 Crassule mousse, Mousse fleurie
 Crépide capillaire, Crépis à tiges capillaires
 Crételle hérissée, Crételle épineuse
 Criste marine, Fenouil marin, Perce-pierre, Casse-pierre
 Cuscuta de Kotschy
 Cyprès de Lambert, Cyprès de Monterey
 Dactyle aggloméré, Pied-de-poule
 Danthonie, Sieglingie retombante
 Digitale sanguine, Digitale commune
 Diotis cotonneuse, Diotis maritime
 Drave de printemps
 Dryoptéris des chartreux, Fougère spinuleuse
 Échinochloé Pied-de-coq, Pied-de-coq
 Écuelle d'eau, Herbe aux Patagons
 Éragrostide
 Érodium à feuilles de cigue, Bec de grue, Cicutaire
 Espargoutte à cinq étamines
 Eupatoire à feuilles de chanvre, Chanvre d'eau
 Euphorbe des estuaires
 Euphorbe maritime, Euphorbe des sables
 Fausse Giroflée
 Fenouil

Fenouil commun	Lamier pourpre, Ortie rouge
Fétuque à feuilles de Jonc	Lichen pulmonaire
Fétuque de Gascogne	Lierre d'Irlande
Fétuque des prés	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean
Fétuque noirâtre	Linaire à feuilles de thym
Figuier commun, Figuier de Carie	Linaire rampante
Fléole des sables	Liondent d'automne
Flouve odorante	Liondent faux-pissenlit, Léontodon des rochers
Foin tortueux	Liseron des dunes
Fougère aigle, Porte-aigle	Liset, Liseron des haies
Fragon, Petit houx, Buis piquant	Lobélie brûlante
Fumeterre des murs	Lotier corniculé
Gaillarde jolie	Lotier hispide
Gaillet des marais	Luzerne littorale, Luzerne du littoral
Gaillet des murs	Luzule champêtre
Gaillet des sables	Luzule de Forster
Gaillet gratteron, Herbe collante	Luzule multiflore, Luzule à nombreuses fleurs
Gaillet jaune, Caille-lait jaune	Lycophe d'Europe, Chanvre d'eau
Garance voyageuse, Petite garance	Lycopside des champs
Genêt à balai, Juniesse	Lysimaque commune, Lysimaque vulgaire
Géranium à feuilles rondes, Mauvette	Mâche à carène
Géranium pourpre	Mache doucette, Mache
Germandrée, Sauge des bois, Germandrée Scorodaine	Massette à larges feuilles
Gnaphale jaunâtre, Cotonière blanc-jaunâtre	Matthiole à feuilles sinuées
Grand lagarosiphon	Mélampyre des prés
Halime, Arroche halime	Mélilot blanc
Hedypnois faux rhagadiole, Bonne-nuit-les-petits	Menthe aquatique
Hélianthème taché	Millepertuis des marais
Herbe à Robert	Moehringie à cinq étamines
Herbe aux ânes	Molène lychnide, Bouillon femelle
Herbe aux chantes, Sisymbre officinal	Molinie bleue
Herniaire	Morelle ailée
Herniaire robuste	Morelle faux chénopode, Morelle sublobée
Houlque laineuse, Blanchard	Morelle noire
Houx	Mouron pâle, Stellaire pâle, Stellaire sans pétales
Immortelle des dunes, Immortelle jaune	Mouron rouge, Fausse Morgeline
Ivraie vivace	Muscari à toupet, Muscari chevelu
Jasione des montagnes, Herbe à midi	Myosotis de Lebel, Myosotis du Roussillon
Jasione maritime	Myosotis des champs
Jonc à tépales aigus, Jonc acutiflore	Myosotis rameux
Jonc couché, Jonc bulbeux	Nénuphar blanc, Lys des étangs
Jonc des chaisiers, Jonc-des-tonneliers	Néottinée maculée, Orchis maculé
Jonc des crapauds	Nerprun Alaterne, Alaterne
Jonc maritime	Onagre à sépales rouges, Onagre de Glaziou
Lagure queue-de-lièvre, Gros-minet	Onagre dressée
Laîche à trois nervures	Orge sauvage, Orge Queue-de-rat
Laîche des sables, Salsepareille des pauvres	Ornithope comprimé
Laîche paniculée	Orobanche des genêts, Orobanche du Genêt
Laîche ponctuée	Orpin blanc
Laiteron piquant	Osmonde royale, Fougère fleurie
Laiteron potager, Laiteron lisse	Oxalis articulé
Laiteron rude, Laiteron piquant	Oxalis en corymbe, Oxalis chétif
Laitue scariole, Escarole	Oyat, Chiendent marin
	Panicaut de mer, Chardon des dunes

Pâquerette
 Parentucelle à larges feuilles
 Pastèque, Melon d'eau
 Patience agglomérée, Oseille agglomérée
 Patience sanguine
 Pâturin annuel
 Pâturin bulbeux
 Pâturin comprimé, Pâturin à tiges aplaties
 Pâturin des prés
 Pavot de Californie, Eschscholie de Californie
 Petite lentille d'eau
 Petite Oseille des Pyrénées
 Petite oseille, Oseille des brebis
 Peuplier du Canada, Peuplier hybride euraméricain
 Peuplier Tremble
 Picride éperviaire, Herbe aux vermisseaux
 Piloselle
 Piment royal, Bois-sent-bon, Piment aquatique
 Pimprenelle à fruits réticulés
 Pin maritime, Pin mésogéen
 Pissenlit
 Plantain Corne-de-cerf, Plantain corne-de-bœuf
 Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures
 Plantain scabre
 Polycarpe à quatre feuilles
 Polycarpon à deux feuilles
 Polypode intermédiaire
 Porcelle enracinée
 Porcelle glabre, Porcelle des sables
 Potamot nageant
 Prunier myrobolan, Myrobolan
 Radis maritime
 Raisin d'Amérique, Phytolaque américaine
 Ray-grass français
 Réglisse des bois, Polypode vulgaire
 Renoncule flammette, Petite douve, Flammule
 Renoncule scélérate, Renoncule à feuilles de Cèleri
 Renouée maritime
 Renouée Persicaire
 Robinier faux-acacia, Carouge
 Romarin, Romarin officinal
 Roseau, Roseau commun, Roseau à balais
 Rosier à feuilles d'orme, Ronce à feuilles d'Orme
 Rosier des chiens, Rosier des haies
 Rosier rugueux
 Rubanier émergé
 Rubéole des champs, Gratteron fleuri
 Sabline à feuilles de serpolet, Sabline des murs
 Sabline à parois fines, Sabline grêle
 Sabline des montagnes
 Sagine apétale, Sagine sans pétales
 Salicaire commune, Salicaire pourpre
 Salsovie
 Saponaire officinale, Savonnière, Herbe à savon

Sariette commune, Grand Basilic
 Sauge des prés, Sauge commune
 Saule à feuilles d'Olivier
 Saule des sables
 Saxifrage à trois doigts, Petite saxifrage
 Sceau de salomon odorant, Polygonate officinal
 Scirpe flottant
 Scirpe-jonc
 Scéléropea marin
 Séneçon à feuilles de Roquette
 Séneçon Cinéraire
 Séneçon commun
 Séneçon des bois, Séneçon des forêts
 Séneçon des dunes
 Séneçon en arbre, Baccharis à feuilles d'Halimione
 Sieglingie retombante
 Silène conique
 Silène de France, Silène d'Angleterre
 Silène de Porto, Silène des ports
 Silène de Thore
 Solidage verge d'or, Herbe des Juifs
 Sphaignes
 Sporobole fertile, Sporobole tenace
 Tamaris de France, Tamaris commun
 Téesdalie à tige nue
 Trèfle champêtre, Trèfle jaune, Trance
 Trèfle des champs, Pied de lièvre, Trèfle Pied-de-lièvre
 Trèfle douteux, Petit Trèfle jaune
 Trèfle étranglé
 Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande
 Trèfle semeur, Trèfle souterrain, Trèfle enterreur
 Trèfle strié
 Troène, Raisin de chien
 Vergerette à fleurs nombreuses
 Vergerette de Barcelone
 Vergerette de Blake
 Véronique cymbalaire
 Véronique des champs, Velvete sauvage
 Véronique officinale, Herbe aux ladres
 Vesce à feuilles étroites
 Vesce printanière, Vesce fausse Gesse
 Vigne-vierge commune
 Vipérine commune, Vipérine vulgaire
 Vulpie à une seule glume, Vulpie à une glume
 Vulpie queue-d'écureuil, Vulpie faux Brome
 Vulpie queue-de-rat, Vulpie Queue-de-souris
 Yucca

B. LISTE DES 215 ESPÈCES FAUNE

SOURCE : LPO, COLLECTIF FAUNE AQUITAINE, CISTUDE NATURE ET ONF.

OISEAUX (150 espèces dont 61 nicheuses)

Nom espèce	Nicheurs	Hivernants/ migrateurs
Accenteur mouchet	x	x
Aigrette garzette		x
Alouette des champs	x	x
Alouette lulu	x	x
Balbuzard pêcheur		x
Barge rousse		x
Bécasse des bois		x
Bécasseau sanderling		x
Bécasseau variable		x
Bécassine des marais		x
Bergeronnette de Yarrell		x
Bergeronnette des ruisseaux		x
Bergeronnette grise	x	x
Bergeronnette printanière		x
Bernache cravant		x
Bondrée apivore	x	x
Bruant des neiges		x
Bruant des roseaux		x
Bruant ortolan		x
Bruant zizi	x	x
Busard cendré		x
Busard des roseaux		x
Busard Saint-Martin		x
Buse variable	x	x
Canard colvert		x
Canard souchet		x
Chardonneret élégant	x	x
Chevalier aboyeur		x
Chevalier gambette		x
Chevalier guignette		x
Chouette hulotte	x	x
Circaète Jean-le-Blanc	x	x
Cisticole des joncs		x
Cochevis huppé	x	x
Combattant varié		x
Corneille noire	x	x
Coucou gris	x	x
Courlis cendré		x
Courlis corlieu		x
Effraie des clochers	x	x
Engoulevent d'Europe	x	x
Epervier d'Europe	x	x
Etourneau sansonnet	x	x
Faisan de Colchide	x	x
Faucon crécerelle	x	x
Faucon d'Eléonore		x

Nom espèce	Nicheurs	Hivernants/ migrateurs
Faucon émerillon		x
Faucon hobereau	x	x
Faucon pèlerin		x
Fauvette à tête noire	x	x
Fauvette des jardins		x
Fauvette grisette	x	x
Fauvette pitchou	x	x
Geai des chênes	x	x
Gobemouche gris	x	x
Gobemouche noir		x
Goéland à ailes blanches		x
Goéland argenté		x
Goéland brun		x
Goéland leucopnée		x
Goéland marin		x
Grand Cormoran		x
Grand Gravelot		x
Grande Aigrette		x
Gravelot à collier interrompu	x	x
Grèbe huppé		x
Grimpereau des jardins	x	x
Grive draine	x	x
Grive litorne		x
Grive mauvis		x
Grive musicienne	x	x
Grosbec casse-noyau x		x
Grue cendrée		x
Héron cendré		x
Héron garde-boeufs		x
Héron pourpré		x
Hibou des marais		x
Hirondelle de fenêtre		x
Hirondelle de rivage		x
Hirondelle rustique	x	x
Huïtrier pie		x
Huppe fasciée	x	x
Hypolaïs polyglotte	x	x
Linotte mélodieuse	x	x
Martinet noir		x
Martin-pêcheur d'Europe		x
Merle à plastron		x
Merle noir	x	x
Mésange à longue queue	x	x
Mésange bleue	x	x
Mésange charbonnière	x	x
Mésange huppée	x	x

Nom espèce	Nicheurs	Hivernants/ migrateurs
Mésange noire		x
Mésange nonnette		x
Milan noir	x	x
Milan royal		x
Moineau domestique	x	x
Mouette mélanocéphale		x
Mouette pygmée		x
Mouette rieuse		x
Mouette tridactyle		x
Oedicnème criard		x
Oie cendrée		x
Pic épeiche	x	x
Pic épeichette		x
Pic noir		x
Pic vert	x	x
Pie bavarde	x	x
Pie-grièche à tête rousse		x
Pie-grièche écorcheur		x
Pigeon biset domestique		x
Pigeon colombin		x
Pigeon ramier	x	x
Pinson des arbres	x	x
Pinson du Nord		x
Pipit des arbres	x	x
Pipit farlouse		x
Pipit maritime		x
Pipit rousseline	x	x
Pipit spioncelle		x
Pluvier argenté		x
Pluvier doré		x
Pouillot de Bonelli	x	x
Pouillot fitis		x
Pouillot ibérique		x
Pouillot véloce	x	x
Roitelet à triple bandeau	x	x
Roitelet huppé		x
Rossignol philomèle	x	x
Rougegorge familier	x	x
Rougequeue à front blanc	x	x
Rougequeue noir	x	x
Rousserolle effarvatte		x
Serin cini	x	x
Sittelle torchepot	x	x
Spatule blanche		x
Sterne caugek		x
Sterne naine		x
Sterne pierregarin		x
Tadorné de Belon		x
Tarier des prés		x
Tarier pâle	x	x
Tarin des aulnes		x
Torcol fourmilier		x
Tourterelle des bois	x	x
Tourterelle turque	x	x

Nom espèce	Nicheurs	Hivernants/ migrateurs
Traquet motteux		x
Troglodyte mignon	x	x
Vanneau huppé		x
Verdier d'Europe	x	x

Papillons (34 espèces)

Agreste
Amaryllis
Argus vert (Thecle de la ronce)
Azuré commun (Argus bleu)
Azuré des nerpruns
Belle-Dame
Brun des pelargoniums
Céphale
Citron
Collier de corail
Cuivré commun
Cuivré mauvin (C. flamboyant)
Damier de la Succise
Demi-deuil
Fadet commun (Procris)
Faune
Flambé
Hespérie de la houque
Hespérie du dactyle
Mégère (Satyre)
Mélitée du mélampyre
Myrtil
Paon du jour
Piéride de la rave
Piéride du chou
Robert-le-Diable
Silène
Souci
Sylvain azuré
Sylvaine
Thécla de l'yeuse
Thécla du chêne
Tircis
Vulcain

Chauve-souris (12 espèces)

Barbastelle d'Europe
Grand Rhinolophe
Murin à oreilles échancrées
Murin d'Alcathoé
Murin de Bechstein
Murin de Daubenton
Noctule de Leisler
Oreillard gris
Pipistrelle commune
Pipistrelle de Kuhl
Pipistrelle de Nathusius
Sérotine commune

Coléoptères (3 espèces)

Hanneton foulon
Lucane Cerf-Volant
Grand capricorne

Reptiles (8 espèces)

Cistude d'Europe
Coronelle girondine
Couleuvre verte et jaune
Lézard des murailles
Lézard ocellé
Lézard vert occidental
Orvet fragile
Vipère aspic

Amphibiens (8 espèces)

Crapaud commun
Rainette ibérique
Rainette méridionale
Grenouille agile
Grenouille verte
Pélobate cultripède
Triton marbré
Triton palmé

C. CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

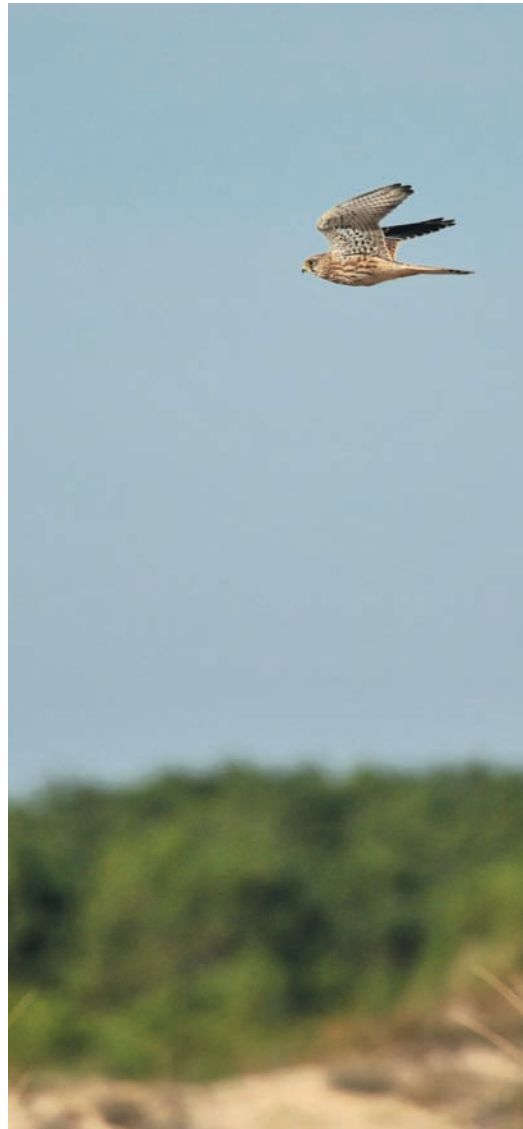
Conservatoire Botanique Sud-Atlantique :
Aurélien Caillon (AC)
Grégory Caze (GC)

LPO/ Collectif Faune Aquitaine/ :
Denis Vincent (DV)
Daniel Godinou (DG)
Franck Jouandoudet (FJ)

Cistude Nature :
Matthieu Berroneau (MB)

ONF :
Alain Perthuis (AP)
Cédric Baudran (CB1)
Cédric Bouchet (CB2)
Jérémy Garin (JG)
Patrice Hirbec (PH)
Paul Tourneur (PT)
Philippe Favre (PF)
Pierre Savier (PS)
Lucile Schmitt (LS)

Autres structures :
Hervé Thomas (Nebria)
Giada Connestari (Photographe)
Agence de Communication INOXIA
El Golli Mohamed (Wikimedia)
Siga (Wikimedia)
Luc Viatour (Wikimedia)
Milvuse (Wikimedia)
Popa-Lisseanu AG (Wikimedia)



FAUCON CRÉCERELLE EN MIGRATION À LA POINTE DU CAP
FERRET. CRÉDIT PHOTO : FJ.

Direction territoriale COAL

Agence Landes Nord Aquitaine

Unité de production Etudes Littoral

Juin 2017

Rédaction P. Tourneur - ONF

Photographies couverture Pélobate cultripède : BD / Circaète Jean-le-Blanc : FJ

/ Mosaïque d'habitats dunaires : PT / Linaire à feuilles de thym : PT

Graphisme C. Miranda - ONF

Impression Creacopi